Rapport d'activité





SOMMAIRE

Interview du président	4			
Mot du directeur	6			
Faits marquants 2023	7			
Carte d'identité du Syctom	10			
Installations du Syctom	12			
Chiffres-clés 2023	14			
Stratégie d'action dans la lignée des Objectifs de développement durable	16			
Partie 1.				
UNE OFFRE DE SERVICE ÉVOLUTIVE, INNOVANTE ET DURABLE	17			
Capacités de traitement et progression des flux	18			
Optimisation de la valorisation des déchets	22			
Grands projets structurants	26			
Performance et sécurité des centres	30			
Innovation et recherche & développement	34			
Partie 2.				
L'IMPULSION D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE	35			
Démarches collaboratives	36			
Défense d'un modèle à la française				
Solidarité et coopération internationales				
Équipes mobilisées	44			
Partie 3.				
UN ENGAGEMENT DE TERRAIN POUR FAIRE ÉVOLUER				
LES COMPORTEMENTS	48			
Campagne « Faites le tri dans votre vie »	49			
Appui technique et financier aux territoires				
Sensibilisation à 360°				
Engagement en faveur de l'éco-conception				



L'interview du président

Corentin DUPREY
Président du Syctom

« La protection de nos ressources est d'une importance cruciale »

2023 a été marquée par une baisse du volume des OMr, de l'ordre de 56 200 tonnes. Comment accueillez-vous cette donnée ?

Cette baisse - observée pour la 2e année consécutive est évidemment une bonne nouvelle pour le Syctom et, plus largement, la zone métropolitaine. C'est un passage obligé pour assurer la préservation de nos ressources naturelles et donc l'avenir de nos concitoyen·nes. Cette dynamique est le résultat des efforts faits par les collectivités en matière de prévention et de sensibilisation, appuyés par notre engagement financier et technique. Elle est d'autant plus réjouissante qu'elle s'accompagne d'une hausse des apports des collectes sélectives. Restons toutefois lucides : l'impact de l'inflation a ralenti la consommation des ménages qui, de fait, produisent moins de déchets. L'année 2023 a également été particulière en raison du mouvement de grève contre la réforme des retraites et du blocage de nos centres. La tendance à la baisse des volumes d'OMr devra donc se confirmer avec la relance de la consommation. Et nous savons déjà que 2024 sera une année particulière puisque la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques entraînera une production inédite de déchets. Réduire la production de déchets est aussi une nécessité structurelle. En témoigne la capacité de traitement du futur centre à lvry-sur-Seine, réduite de moitié par rapport à l'usine actuelle.



Comment appréhendez-vous ce que l'on nomme « le Mur 2025 » ?

C'est une préoccupation constante depuis mon élection en 2022. Car 2025, c'est demain. Nous avons bien sûr anticipé le traitement des 350 000 tonnes de déchets qu'Ivry ne pourra plus accueillir. J'ai rapidement instauré un groupe de travail spécifique avec les élu·es du Syctom pour prendre cette question à bras le corps. J'ai également pris contact avec les opérateurs publics franciliens de traitement des déchets afin de voir s'ils pourraient, sur la base de conventions, traiter ces volumes de déchets. Cette coopération intersyndicale a été élargie hors Île-de-France puisque nous étudions la faisabilité d'un transfert d'OMr au Havre et à Rouen, via l'axe Seine, avec les syndicats SEVEDE (Syndicat de traitement et valorisation des déchets de l'Estuaire) et SMEDAR (Syndicat mixte d'élimination des déchets de l'arrondissement de Rouen). Mais ce recours à des exutoires extérieurs a un coût pour le Syctom et ses collectivités membres. Pour amoindrir cet impact budgétaire, il importe de poursuivre nos actions visant à réduire urgemment la quantité de déchets et à tendre vers le zéro enfouissement de déchets valorisables. Une campagne inédite de communication s'est déployée en 2023 autour du slogan « Faites le tri dans votre vie ». S'agit-il d'une autre façon d'interagir avec ses publicscibles ? Cette initiative d'envergure vient compléter toutes les actions d'information, de sensibilisation et de prévention portées sur le terrain par le Syctom et ses équipes d'éco-animation. Au regard des défis à relever, il faut amplifier la diffusion de nos messages et viser une

plus grande conscience collective. Pour toucher un large public, nous avons choisi d'investir le réseau du transport public – métro, tramway, bus – et de multiplier nos messages sur les supports digitaux et médias sociaux. La Tournée des territoires, avec la venue d'une caravane itinérante dans les communes, est également un outil efficace d'échanges. La campagne aborde différentes thématiques selon des séquences successives : les emballages en verre à l'automne 2023, la réduction des déchets au printemps 2024, puis les déchets alimentaires à l'hiver. Son slogan « Faites le tri dans votre vie » est par ailleurs associé à une nouvelle signature « Jeter moins, trier plus, c'est préserver nos ressources ».

En 2023, le Syctom a choisi le modèle de la SEMOP pour gérer son centre de tri à Sevran. Un modèle progressivement étendu aux autres installations. Doit-on y voir un tournant dans l'histoire du Syctom?

C'est effectivement un tournant au regard de son caractère innovant. Le contexte actuel, notamment budgétaire, impose au Syctom de s'impliquer davantage dans l'exploitation de son outil industriel avec une plus grande maîtrise des coûts, un meilleur contrôle de la soustraitance et un accès facilité à l'information. Car, si les centres sont sous la responsabilité d'un opérateur privé unique, ils demeurent la propriété du Syctom. Généraliser à l'avenir le principe de la SEMOP à l'ensemble de nos installations, c'est optimiser la gouvernance et la gestion courante. Mais, plutôt qu'un tournant, je dirai qu'il s'agit surtout d'une reprise en main par le public de la gestion de ses sites tout en s'appuyant sur les compétences spécifiques du secteur privé via le système de marché d'exploitation.

Autre événement majeur de l'année : la conclusion avec la Ville de Paris d'un nouveau contrat de fourniture de chaleur issue de ses UVE.

En quoi cet accord est-il exceptionnel ? Centenaire, le contrat actuel arrivait à échéance le 31 décembre 2024. Il reposait sur deux éléments : la fourniture de chaleur issue des centres du Syctom au seul réseau de chaleur parisien existant (la Compagnie parisienne de chaleur urbaine, CPCU) et un prix de vente extrêmement compétitif justifié par d'anciens prix bas de l'énergie. Aujourd'hui, la donne a clairement changé avec l'apparition de nouveaux réseaux sur le territoire et la flambée des prix de l'énergie. Ce nouveau contrat a permis de revaloriser le prix de vente à 33 € la tonne : un prix qui reste bon marché pour une énergie renouvelable et de récupération. La fin de l'exclusivité avec la CPCU signifie par ailleurs la possibilité à de nouveaux réseaux de se raccorder nos UVE et d'assurer des recettes plus pérennes. Ce nouveau contrat sonne aussi la fin d'un système de pénalités appliquées à l'ensemble des tonnes en cas de non-atteinte du seuil de livraison, y compris les tonnes livrées. Ça a été le cas en 2020 mais aussi en 2023 et cela s'est traduit par une perte de recettes de 26 M€. Ainsi, ce nouvel accord répond à un double enjeu majeur : sécuriser le Syctom et l'ensemble de ses territoires y compris ceux ne pouvant bénéficier de la chaleur par une augmentation des recettes et un système de pénalités à la tonne non livrée plafonné ; et développer des réseaux de chaleur urbains et la transition bas carbone.

Le Partenariat français pour les déchets (PFD), que vous présidez, s'est réuni pour la première fois en assemblée générale en octobre 2023. Quelles sont les nouvelles perspectives à l'échelle internationale?

Le PFD, lancé par le Syctom, a pour vocation d'être le porte-voix des acteurs publics en charge de la gestion des déchets partout dans le monde, dans les grandes métropoles comme les régions plus isolées. Par ses actions d'assistance technique le Syctom est déjà engagé sur ce terrain-là auprès de partenaires étrangers et avec l'aide de financements extérieurs comme ceux de l'Agence Française de Développement et de la Direction Générale du Trésor à Bercy. En témoigne notre engagement aux Philippines en zone urbanisée et au Kazakhstan en zone plus rurale. Les problématiques rencontrées et les solutions de collecte et traitement sont bien sûr différentes des nôtres. Force est de constater que les instances internationales ne prennent pas encore suffisamment en compte l'ampleur des défis à relever dans bon nombre de pays qui se confrontent depuis peu à la nécessité de trouver des solutions de collecte et de traitement efficaces. Trop souvent les traités et résolutions internationales édictent des recommandations évidemment louables mais qui ignorent la réalité des contraintes locales. Fin 2023, la tenue de la COP28 à Dubaï a permis au PFD et au Syctom de porter ce plaidoyer pour une gestion raisonnable des déchets d'un point de vue environnemental, d'échanger avec des collectivités étrangères et de confronter des réalités distinctes. Mais toutes poursuivent le même objectif : traiter les déchets de manière efficace et au meilleur coût, financier et environnemental. Cela oblige à admettre que le déchet représente une charge importante avant d'être une ressource. Nous devons militer pour une gestion des déchets au plus proche des réalités locales avec la mise en place de solutions vertueuses mais sur-mesure, sans chercher à dupliquer le modèle français mais plutôt à s'en inspirer.

Si le modèle de gestion des déchets à la française est reconnu à l'international, des incertitudes pèsent aussi sur le service public. Le risque est toujours et partout celui de la privatisation des profits et de la collectivisation des charges.

L'exemple de la consigne pour recyclage des emballages plastique est parlant. Ce dispositif est clairement favorable aux metteurs sur marché, souvent et partout légitimés pour récupérer la matière recyclable en lieu et place des collectivités. Il a pourtant été démontré que cette consigne ne favorise pas la réduction des emballages. C'est en totale contradiction avec les objectifs imposés par les récentes législations nationales et les résolutions internationales. Néanmoins cette solution, si pernicieuse en France, peut s'imposer ailleurs là où le service public est défaillant faute de gouvernance adéquat et de financements dédiés. Les puissances publiques ne peuvent s'en remettre au seul secteur privé pour construire des installations, les exploiter, collecter et produire une matière première secondaire destinée au recyclage. Le PFD s'est donc aussi fixé comme mission de favoriser la créativité de nos interlocuteurs pour qu'ils puissent inventer leurs propres organisations. Les membres du PFD, publics et privés, travaillent à produire un discours de la méthode approprié aux nombreux cas de figure pour apporter une plus-value réelle dans le concert des initiatives internationales.



Le mot du directeur

Denis PENOUELDirecteur général du Syctom

« Le développement durable est au cœur de notre stratégie et la clé d'une activité responsable à long terme. »

Si le Syctom est la recherche constante d'un service public au meilleur coût environnemental, social et économique, son engagement pour l'intérêt général va bien au-delà. Il intègre une orientation devenue, au fil du temps, urgente et nécessaire: la pérennité.

Intimement liée à la transition écologique, la pérennité bouscule notre mode d'organisation pour s'inscrire dans toutes nos décisions et nos pratiques. Elle implique l'application d'une juste combinaison entre des actions à court terme pour répondre aux enjeux actuels, et des orientations à long terme pour assurer un avenir viable aux générations futures.

Cette double focale est au cœur de la stratégie Horizon 2050. Lancée en 2021, la concrétisation de notre feuille de route s'est accélérée en 2023 grâce à l'excellence opérationnelle des agent·es du Syctom. Ces actions couvrent des champs multiples :

- > la création d'une SEMOP au centre de tri à Sevran, avec une implication accrue dans la gestion et la maîtrise des coûts d'exploitation ;
- > la mise en place de solutions concrètes face au « Mur 2025 » et la sous-capacité de traitement (passage de 700 000 tonnes à 350 000 avec le futur centre à lvry-sur-Seine en 2025);



- > le renforcement de l'outil industriel, moderne et performant, associé à des projets d'innovation majeurs notamment sur la méthanisation;
- > la poursuite du plan Biodéchets, pour soutenir les collectivités sur le tri à la source des biodéchets;
- ➤ le futur contrat de vente de chaleur avec la Ville de Paris, à compter de 2027 sur 25 ans, pour assurer des recettes nérennes:
- > la fourniture de chaleur produite par les UVE, désormais étendue aux réseaux de chaleur du territoire :
- ▶ l'optimisation des recettes énergétiques grâce à des contrats de vente d'électricité;
- ➤ le déploiement d'une campagne « Faites le tri dans votre vie » pour sensibiliser le grand public à la réduction des déchets et aux gestes de tri;
- > des actions de plaidoyer, de coopération et de solidarité internationales pour la défense d'un modèle de gestion durable des déchets.

Pour accélérer sa contribution active en faveur d'une transition écologique, le Syctom s'appuie sur des leviers de réussite fondamentaux: l'intelligence collective et l'action coordonnée. Horizon 2050 ne peut exister qu'à travers une vision commune qui traduit les besoins de nos territoires adhérents, permet une stratégie responsable face aux enjeux climatiques et répond à l'appel à l'action représenté par les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 6 - 7

Faits marquants 2023

« Faites le tri dans votre vie » : une campagne de communication inédite !

En septembre, a été dévoilée la campagne de communication inédite du Syctom autour du slogan « Faites le tri dans votre vie ». Objectif de la 1^{ère} séquence : sensibiliser le grand public au tri des emballages en verre.





affiches apposées dans le métro, et le RER et sur 3 lignes de tramway



Une campagne multi-supports déployée à sous la forme d'affichage dans les transports, d'une diffusion dans les médias et les réseaux sociaux et enrichie par une web application





Une campagne rythmée en 3 séquences successives:

- 1 le verre
- 2 les gestes éco-responsables pour diminuer les déchets
- 3 les déchets alimentaires

Faits marquants 2023

MARS



31 mars / Voté par le Comité syndical, le Plan Biodéchets confirme l'engagement concret du Syctom aux côtés des collectivités pour relever les défis de l'obligation du tri à la source des biodéchets, à compter du 1er janvier 2024 (loi Agec).

MAI



20 mai / En partenariat avec le Red Star, le Syctom utilise le sport comme voie de sensibilisation du grand public à une gestion durable des déchets. Au programme: déambulation et stands d'animation avant match portés par les équipes d'éco-animation.

SEPTEMBRE



14 septembre / « Les 1 001 vies du mobilier » : tel est le thème du concours Design Zéro Déchet 2024. Toute l'année, étudiant es et jeunes diplômé es s'intéresseront au cycle de vie du mobilier dans une logique de durabilité.

OCTOBRE



8 octobre / Dans le cadre de sa campagne « Faites le tri dans votre vie », le Syctom lance une Tournée des territoires, via une caravane itinérante, dans une trentaine de villes. Cette pédagogie de proximité, centrée essentiellement sur des animations interactives, a permis de sensibiliser 1 300 personnes.

JUIN



3 juin / Une centaine de personnes a participé à la Journée découverte organisée au centre de tri à Romainville/Bobigny. L'occasion de visiter l'usine actuelle et d'envisager la future installation en construction.

AOÛT



24 août / 100 mètres de haut, 1000 tonnes de métal, trois conduits d'évacuation: trois chiffres qui illustrent le caractère exceptionnel de la cheminée du futur centre à lvry-sur-Seine installée cet été et qui constitue le principal repère visuel du site.

NOVEMBRE



18 et 25 novembre / Parce que ses installations constituent aussi des outils d'information et de sensibilisation, le Syctom y a aménagé des parcours de découverte. À l'occasion de deux journées portes ouvertes, les visiteur euses ont profité d'une immersion pédagogique dans les centres à Isséane et à Paris XV.

DÉCEMBRE



4 au 10 décembre / Le Président et une délégation du Syctom se sont rendus à la COP28 (Dubaï). À noter la tenue inédite d'un pavillon dédié aux déchets animé notamment par le Partenariat français pour les déchets dont le Syctom est membre fondateur.

Carte d'identité du Syctom

Acteur engagé dans la transition écologique, le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'opérateur public en charge du traitement et de la valorisation des déchets produits sur son territoire d'intervention. Ainsi, il réceptionne les flux collectés par les collectivités adhérentes et les traite. Pour cela, il dispose de 10 unités de traitement et d'un ensemble de déchèteries (5 fixes et 25 mobiles).

Créé en 1984, le Syctom est le premier acteur public européen de gestion des déchets. Il offre à ses collectivités adhérentes :

- > Un service essentiel, le traitement des déchets ménagers et assimilés au plus près de leur lieu de production.
- > Des initiatives et des moyens pour diminuer les quantités de déchets ménagers produites.
- > Un accompagnement pour le traitement des flux hors ordures ménagères ou collectes sélectives.
- > Une réflexion prospective et des projets de recherche associés sur le devenir des déchets incluant toutes les formes de valorisation possibles dans le cadre d'une économie plus circulaire.

Le territoire du Syctom

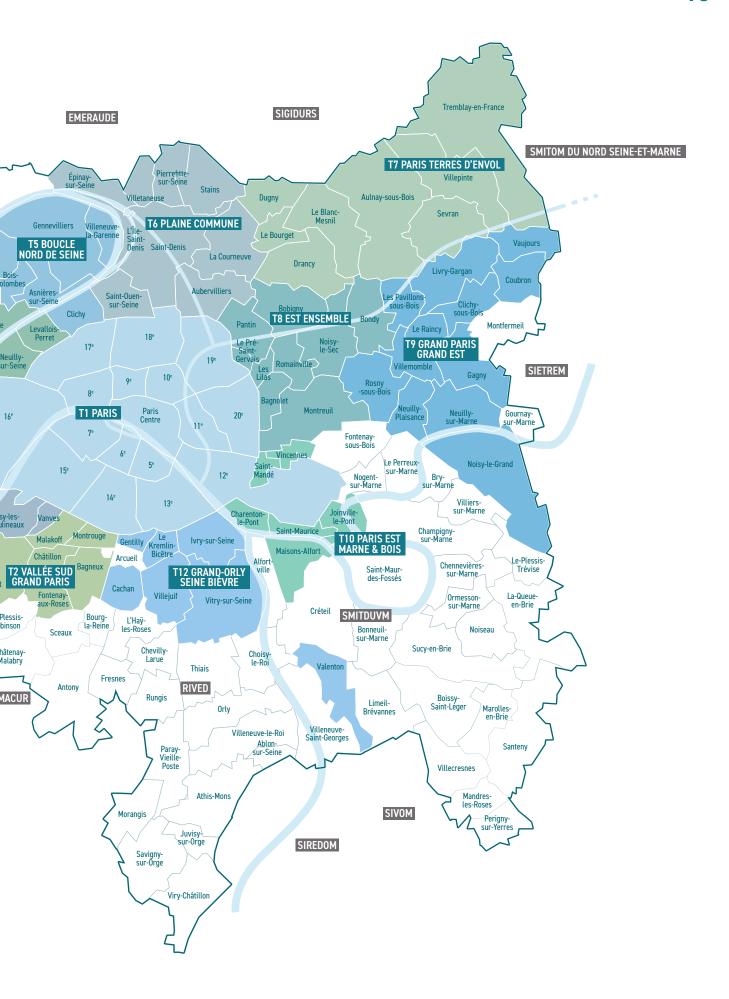
1 1 territoires adhérents















· Unité de valorisation énergétique Bassin versant: 1,3 million d'habitant-es 506 889 tonnes incinérées en 2023

Capacité autorisée : 536 000 tonnes Exploitant: Issy Urbaser Energie

· Centre de transfert de collecte sélective Bassin versant: 370 000 habitant·es 15 904 tonnes réceptionnées en 2023 Exploitant: Urbaser Environnement



· Unité de valorisation énergétique Bassin versant: 1.4 million d'habitant·es 544 144 tonnes incinérées en 2023 Capacité autorisée : 730 000 tonnes

Exploitant: IPXIII (Suez)



• **Unité de valorisation énergétique**Bassin versant : 1,5 million d'habitant-es
495 918 tonnes incinérées en 2023
Capacité autorisée : 650 000 tonnes
Exploitant : Tiru (Paprec Énergies)



• Centre de tri de collecte sélective Bassin versant: 640 000 habitant·es 39 596 tonnes réceptionnées en 2023 Réouverture en avril 2023 après travaux Capacité autorisée: 65 000 tonnes Exploitant: Trivalo 92 (Paprec Group)



Centre de tri de collecte sélective
Bassin versant : 710 000 habitant-es
32 812 tonnes réceptionnées en 2023
Capacité autorisée : 32 200 tonnes
Exploitant : XVéo (Veolia)



• Centre de tri de collecte sélective Bassin versant : 1,2 million d'habitant-es 45 865 tonnes réceptionnées en 2023 Capacité autorisée : 45 000 tonnes Exploitant : Suez



Centre de tri de collecte sélective
 Bassin versant: 1,4 million d'habitant-es
 57 131 tonnes réceptionnées en 2023
 Capacité autorisée: 55 000 tonnes
 Exploitant: Valoram (Urbaser)

• Centre de transfert des OMr Bassin versant: 1,1 million d'habitant-es 21 499 tonnes réceptionnées en 2023 Exploitant : Généris (Veolia)



• Centre de tri de collecte sélective Bassin versant : 450 000 habitant es 18 529 tonnes réceptionnées en 2023 Capacité autorisée : 20 000 tonnes Exploitant : Trinéo (Veolia)

Chiffres clés

Le traitement des déchets par flux

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS 215 682 t réceptionnées dans les centres **DÉCHÈTERIES OBJETS** de tri de collecte sélective. **ENCOMBRANTS** 212 589 t en 2022 65 896 t 199 190 t d'encombrants et de déchets collectées déchets ménagers spéciaux réceptionnées en porte-à-porte, dépôts sauvages et déchets dans les 30 déchèteries des services techniques fixes et mobiles. et traitées dans les centres 67 961 t en 2022 de tri d'objets encombrants. 216 462 t en 2022 **TRAITEMENT DES DÉCHETS** 2 176 588 t de déchets traitées par le Syctom en 2023 pour **5,7** millions d'habitant-es

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

1 672 657 t

traitées dans les centres d'incinération avec valorisation énergétique ou, en dernier recours, en enfouissement.

1 728 835 t en 2022

DÉCHETS ALIMENTAIRES ET DÉCHETS VÉGÉTAUX

23 164 t

collectées séparément en vue d'un compostage ou d'une méthanisation.

18 463 t en 2022



EMBALLAGES EN VERRE

121 863 ·

ont été collectées sur le territoire du Syctom et orientées directement vers le recyclage sans transiter par ses installations.

125 087 t en 2022

La valorisation des déchets



VALORISATION MATIÈRE ET ORGANIQUE

31.1 %

des déchets valorisés en matière, compostage ou méthanisation.

706 519 t

Matières recyclées et mâchefers

17 746 t

Matières organiques



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

58,3 %

des déchets valorisés en vapeur et en électricité par les *3 UVE* du Syctom.

2 179 GWh

Vapeur vendue

138 GWh

Electricité vendue



ENFOUISSEMENT

10,6%

Des déchets enfouis

131 000 t d'OMr.

déclassements et refus de tri dirigées vers des centres de stockage.

- Valorisation énergétique
- Valorisation matière et organique
- Enfouissement

Ressources et environnement préservés



ÉQUIVALENT-PÉTROLE ÉVITÉ

211 254 tep

évitées par an grâce à l'énergie produite dans les UVE.



TRANSPORT FLUVIAL

290 240 t

de déchets transportées par voie d'eau.

BILAN CARBONE® 2022

Le traitement des déchets permet d'éviter l'émission de gaz à effet de serre en produisant de l'énergie (chaleur pour le chauffage urbain et électricité) et des matières recyclées. D'après le Ministère de la transition écologique et selon la méthode MyCO₂ de Carbone 4, l'empreinte carbone d'un e Français e s'élève à 9,9 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

INCINÉRATION



ÉMISSIONS INDUITES

701 457 teq CO₂ soit 0,1 teq CO₂/hab.

Part de l'empreinte carbone déchet au Syctom sur l'empreinte carbone totale d'un e Français e : 1,2 %



ÉMISSIONS INDUITES

16 165 tog CO

16 165 teq CO₂ soit 0,003 teq CO₂/hab.

Part de l'empreinte carbone déchet au Syctom sur l'empreinte carbone totale d'un·e Français·e : 0,03 %

Une stratégie d'action dans la lignée des objectifs de développement durable

Pour élaborer et mettre en œuvre son projet stratégique Horizon 2050, le Syctom a adopté le cadre des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) formulés par les Nations Unies. Articulés autour de 5 principes directeurs (les populations, la planète, la prospérité, la paix, le partenariat), ces objectifs fixent les orientations et les priorités applicables d'ici 2030 en matière de développement durable à l'échelle internationale. Fort de son engagement au service de la transition écologique, le Syctom contribue tout particulièrement à l'atteinte de 6 ODD fédérant les territoires autour d'une vision partagée de la gestion des déchets.

Ces ODD s'entrecroisent avec les 12 actions prioritaires qui structurent la feuille de route stratégique du syndicat. Ils mettent en évidence les enjeux des prochaines années, dont deux ressortent comme structurants pour le Syctom : l'enjeu de coopération, afin de diffuser les bonnes pratiques et de construire un cadre de partage et d'échanges entre les acteurs pour mener des actions conjointes et l'enjeu de communication, pour créer une dynamique d'appropriation des ODD par les territoires, la société civile, le secteur privé et les citoyen·nes.

> ODD 7 - Énergie propre et à coût abordable

Lutte contre le changement climatique, développer les emplois, logements, connexions, sécurité, production de nourriture, accès de tous à une énergie durable.

> ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure

Promotion de l'essor durable d'infrastructures. de l'industrialisation et de l'innovation pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde.

> ODD 11 - Villes et communautés durables

Penser les villes de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, aux espaces publics tout en réduisant les impacts environnementaux.

> ODD 12 - Consommation et production responsables

Inciter les producteurs, les consommateurs, communautés et gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits.

> ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques, via la coopération internationale, la sensibilisation des citoyens et la mise en place de systèmes d'alertes rapides.

> ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

Encourager des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile qui sont nécessaires pour la réalisation des ODD au niveau mondial, régional, national et local.





TRAVAIL BÉCENT ET CROISSANCE









ET PRODUCTION RESPONSABLES





















Une offre de service évolutive, innovante et durable

Avec pour objectif d'apporter le service le plus efficient au meilleur coût à ses collectivités adhérentes et à leurs habitant·es, le Syctom modernise son outil industriel. Il améliore les performances techniques et environnementales de ses unités de traitement pour répondre aux ambitions de développement durable du territoire.

Optimiser la valorisation des déchets et éviter l'enfouissement des déchets valorisables sont au fondement de sa stratégie.

















Capacités de traitement

et progression des flux

En 2023, le Syctom a enregistré une baisse du volume d'ordures ménagères résiduelles à traiter par rapport à 2022. À l'inverse, une tendance à la hausse a été observée pour les flux des collectes sélectives d'emballages et papiers ainsi que des biodéchets.



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMr)

- 3,4% par rapport à 2022

En 2023, le Syctom a réceptionné 1646 970 tonnes d'OMr dans ses UVE.

La baisse des flux d'OMr en 2022 s'est confirmée en 2023. Elle a atteint un niveau historique, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs : la forte inflation, due à la flambée des prix des matières premières suite à la crise énergétique et à la guerre en Ukraine; les blocages lors du mouvement social contre la réforme des retraites (mars-avril) ; la hausse de la collecte sélective des emballages-papiers et des déchets alimentaires — autant de flux en moins pour les OMr.

OBJETS ENCOMBRANTS

- 8 % par rapport à 2022

En 2023, le Syctom a traité 199 190 tonnes

d'objets encombrants *via* des contrats passés avec des centres extérieurs.

Après plusieurs années d'augmentation régulière, les apports d'objets encombrants affichent une nette baisse du fait de la crise économique qui touche la dépense de consommation des ménages et tous les secteurs d'activité, le bâtiment en particulier.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

+ 17,5 % par rapport à 2022

En 2023, le Syctom a réceptionné 10 339 tonnes de déchets alimentaires qui ont été transférés à des centres extérieurs pour leur traitement.

Du fait de l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires instituée par la loi Agec, leurs flux sont en progression continue. Les marchés de réception et de traitement ont été renouvelés : 5 sites de réception extérieurs sont en contrat avec le Syctom.



DÉCHETS VERTS

+ 32,6% par rapport à 2022

En 2023, le Syctom a traité 12825 tonnes de déchets verts. Les tonnages de déchets verts sont en nette hausse.



COLLECTES SÉLECTIVES

+ 1,5% par rapport à 2022

En 2023, le Syctom a réceptionné 215 682 tonnes d'emballages ménagers et papiers dans ses centres de tri.

La hausse des apports observée depuis 2021 s'est poursuivie même si elle a été contrebalancée par le mouvement de grève en mars/avril. Les collectivités du territoire connaissent ainsi une augmentation d'environ 1,5 % par an. Les mesures par échantillonnage des anomalies de tri, réalisées selon la norme NF X30-437 par les collectivités adhérentes et pour lesquelles le Syctom engage 176 K€ par an, montrent que la qualité des apports de collectes sélectives se dégrade. Si l'on observe une diminution des « fines » et une forte régression du papier carton détrempé, la présence d'OMr est en hausse depuis 2019. Cela affecte le taux de valorisation et pollue les matières recyclables, même si l'instauration d'un taux « anomalie du tri » en 2021 a permis de freiner cette progression.



DÉCHÈTERIES

- 3 % par rapport à 2022 En 2023, le Syctom a traité 65 896 tonnes issues des déchèteries.

Suite aux recommandations du groupe de travail animé par des élu-es des commissions « Économie circulaire » et « Efficience du tri », le Comité syndical a approuvé en mars 2023 la reprise de la gestion des déchèteries fixes des Hauts-de-Seine par les établissements publics territoriaux (EPT) Paris Ouest La Défense, Grand Paris Seine Ouest et Boucle Nord de Seine sur leur périmètre respectif de compétence, à compter du 1er janvier 2024. Quant au réseau des 26 déchèteries mobiles, il sera géré par le Syctom jusqu'au 30 juin 2024, avant d'être lui aussi repris par les territoires.

Quel ratio par habitant-e?

Ratio 2023 par Établissement public territorial (EPT) et par habitant·e

	Population officielle 2023	Ordures ménagères résiduelles	Collecte sélective emballages et papiers	Objets encombrants	Déchets alimentaires
T2 - Vallée Sud Grand Paris	237 525 hab	204 kg/hab	44 kg/hab	16 kg/hab	1,1 kg/hab
T3 - Grand Paris Seine Ouest	322 764 hab	218 kg/hab	45 kg/hab	16 kg/hab	2,0 kg/hab
T4 - Paris Ouest La Défense	488 496 hab	262 kg/hab	36 kg/hab	19 kg/hab	1,7 kg/hab
T5 - Boucle Nord de Seine	343 749 hab	270 kg/hab	30 kg/hab	31 kg/hab	1,2 kg/hab
T6 - Plaine Commune	449 610 hab	326 kg/hab	18 kg/hab	21 kg/hab	2,6 kg/hab
T7 - Paris Terres d'Envol	370 344 hab	291 kg/hab	33 kg/hab	22 kg/hab	1,1 kg/hab
T8 - Est Ensemble	437 145 hab	287 kg/hab	26 kg/hab	94 kg/hab	3,3 kg/hab
T9 - Grand Paris Grand Est	369 947 hab	300 kg/hab	36 kg/hab	61 kg/hab	1,2 kg/hab
T10 - Paris Est Marne & Bois	194 096 hab	228 kg/hab	42 kg/hab	21 kg/hab	2,4 kg/hab
T12 - Grand Orly Seine Bièvre	305 634 hab	255 kg/hab	33 kg/hab	18 kg/hab	1,3 kg/hab
Ville de Paris	2 162 598 hab	334 kg/hab	45 kg/hab	36 kg/hab	1,7 kg/hab
Territoire du Syctom	5 681 908 hab	295 kg/hab	38 kg/hab	35 kg/hab	1,8 kg/hab



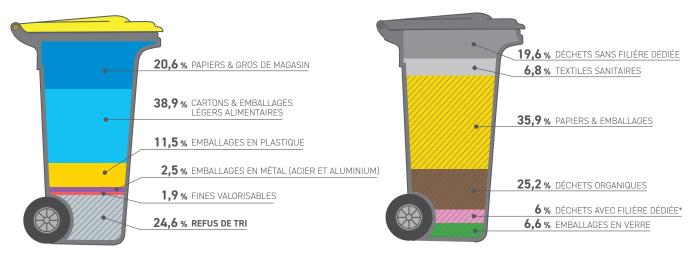
Sur le territoire du Syctom, chaque habitant-e a produit un volume moyen de 369,8 kg de déchets durant l'année 2023. La composition globale des déchets ménagers reste stable avec une majorité d'OMr (79,7 %) et une part des flux valorisables issus du tri sélectif de l'ordre de 20,3 %. Des écarts importants sont observés sur certains ratios. Ils peuvent notamment s'expliquer par des organisations de collecte différentes selon les territoires. Pour le flux des objets encombrants, certaines collectivités apportent

l'ensemble de leurs déchets collectés au Syctom alors que d'autres ont contracté des marchés spécifiques pour, par exemple, la collecte et le traitement des dépôts sauvages. Les écarts observés sur les ratios des ordures ménagères résiduelles peuvent quant à eux s'expliquer par l'importance de l'activité économique de certains territoires qui entraîne, de fait, une plus grande production de déchets.

Déchets traités par le Syctom en 2023

COMPOSITION DES FLUX DE COLLECTE

COLLECTE SÉLECTIVE D'EMBALLAGES ET PAPIERS ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

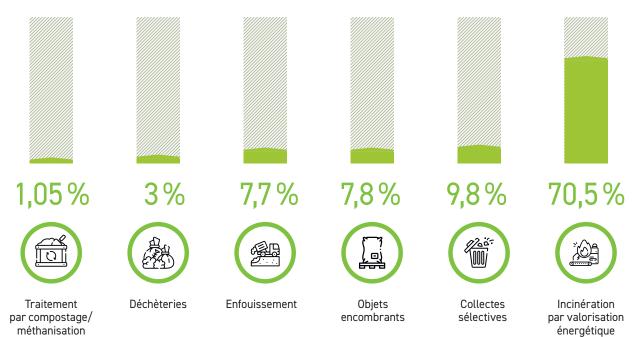


* Textile, DEEE, déchets spéciaux...

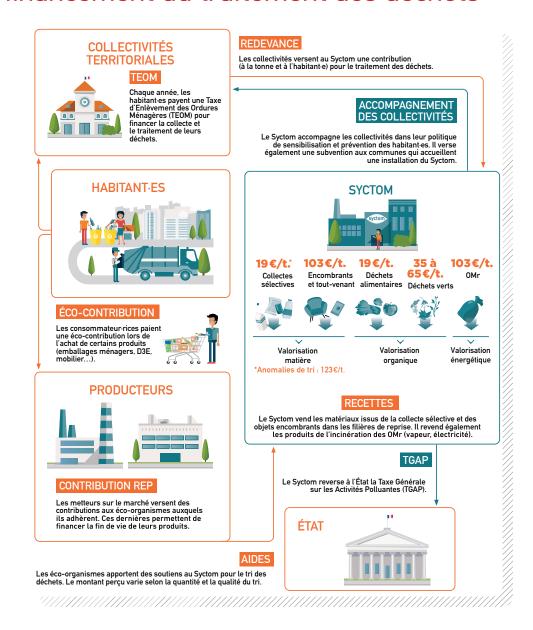
24,6 % des déchets présents ne devraient pas être jetés dans le bac de collecte sélective d'emballages et papiers. 74% du contenu d'une poubelle d'OMr pourrait être détourné de l'incinération et orienté vers une filière adaptée.

LES MODES DE TRAITEMENT

Répartition par mode de traitement des tonnages réceptionnés (les entrants) - hors apports extérieurs Les OMr représentent 77 % des tonnages entrants.



Le financement du traitement des déchets





UNE ANNÉE CONTRAINTE POUR LE BUDGET

En 2023, des événements exceptionnels ont eu des répercussions sur le budget: la flambée des prix consécutive à la crise énergétique et à la guerre en Ukraine, le mouvement social contre la réforme des retraites, la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et des arrêts fortuits dans les centres à Ivry/Paris XIII et à l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine. Ces facteurs ont pesé sur les finances du Syctom avec des dépenses d'exploitation à la hausse et des recettes liées à la vente de produits énergétiques à la baisse.

PAROLE À



Thierry Legac Président de la commission Coûts et tarifs Boucle Nord de Seine

« Le cadre budgétaire 2023 s'inscrit dans un contexte économique incertain et une importante inflation. Malgré cela, et conformément à ses engagements, le Syctom a atteint ses objectifs politiques : ne pas augmenter la tarification, accentuer nos efforts en matière de prévention et maintenir un plan d'investissement ambitieux. »

Optimisation de la valorisation des déchets

Le Syctom actionne tous les leviers pour optimiser au mieux la valorisation des déchets et ainsi contribuer à la transition écologique, à la souveraineté énergétique et à l'économie circulaire. L'objectif est de consolider son rôle de producteur d'énergie durable, de matières premières secondaires et de fertilisants organiques.



Renforcement de la production d'énergie

ACCORD HISTORIQUE AVEC LA VILLE DE PARIS

La convention entre le Syctom à la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) arrivant à échéance le 31 décembre 2024, le syndicat et la Ville de Paris ont adopté un nouveau contrat qui s'appliquera au futur concessionnaire du réseau de chaleur urbain parisien en 2027. Conclu pour 25 ans et approuvé à l'unanimité par le Bureau en novembre 2023, cet accord met fin à l'exclusivité de la fourniture de chaleur des 3 UVE du Syctom à la CPCU.

Les collectivités adhérentes pourront, dès 2025, en bénéficier selon une répartition juste, équilibrée et évolutive. Les trois communes accueillant les UVE (Ivry-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux, Saint-Ouen-sur-Seine) disposeront d'un droit de tirage prioritaire. Les collectivités les plus éloignées feront transiter la chaleur par le réceau parigine meyoppant un droit

la chaleur par le réseau parisien moyennant un droit de passage. Le contrat prévoit également de fournir 3,1 millions de tonnes vapeur à l'ensemble des réseaux de chaleur, au lieu de 3,5 actuellement. Il assure aussi une hausse pérenne de recettes énergétiques au Syctom et à ses collectivités adhérentes, grâce notamment au plafonnement des pénalités dues en cas de non atteinte

du volume de chaleur minimum à livrer et à une augmentation du prix de vente. En lien avec la transition bas carbone, cet accord répond à l'enjeu majeur de faire profiter tous les territoires du développement des réseaux de chaleur, y compris ceux ne pouvant être directement raccordés.

VENTE DE VAPEUR AU SMIREC

Deuxième réseau de chaleur francilien, le SMIREC¹. qui regroupe des communes de Seine-Saint-Denis, dessert 68 000 équivalents logements en chauffage et en eau chaude sanitaire sur le territoire de Plaine Commune. Il souhaite diversifier ses sources d'approvisionnement en se fournissant en énergie locale et durable à prix compétitifs. L'exclusivité réservée à la CPCU prenant fin au 1er janvier 2025, une convention a été signée avec le Syctom qui prévoit, à l'horizon 2026, la fourniture de près de 117 000 tonnes vapeur, soit 10% de la capacité de production d'énergie de l'UVE à Saint-Ouen. Conclue pour 15 ans, elle permettra de couvrir la consommation annuelle de 10 000 équivalents logements et fera bénéficier une partie des habitant-es de Plaine Commune de la valorisation énergétique de leurs déchets. Des négociations sont en cours avec d'autres collectivités.

¹ Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

À Isséane, l'étude sur les pistes d'optimisation énergétique a mis en évidence qu'un gain potentiel pourrait être obtenu sur l'autoconsommation de l'équipement en vapeur moyenne pression. Deux axes ont été identifiés : le prélèvement de chaleur fatale contenue dans les fumées et l'optimisation de la récupération des condensats issus des chaudières. Sur cette base, un appel d'offres a été lancé en octobre 2023 pour améliorer l'efficacité énergétique de l'installation avec, pour objectif, une production supplémentaire d'énergie estimée à 25 000 tonnes de vapeur et 5 000 MWh d'électricité par an.

À l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine, un système de récupération de chaleur par condensation des fumées a été mis en place en novembre 2023. Le Syctom préchauffe ainsi à 35°C l'eau que la CPCU pompe dans la Seine pour alimenter sa centrale de production de vapeur. Ce dispositif améliore la performance de l'UVE et limite le recours de la CPCU aux combustibles fossiles.



VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ SUR LE MARCHÉ LIBRE

Afin d'optimiser ses recettes tirées de la vente d'électricité produite par ses unités de valorisation énergétique à lvry/Paris XIII et Issy-les-Moulineaux, le Syctom a mis fin au contrat d'obligation d'achat d'EDF pour avoir la possibilité de vendre sur le marché libre. La production

de l'UVE Ivry/Paris XIII s'est vendue au prix moyen de 175 €/MWh depuis le 1er octobre 2022 et celle d'Issèane à 234 €/MWh à compter du 1er janvier 2023. Une évolution significative car depuis 2014, le surplus électrique était injecté sur le réseau EDF pour un prix moyen autour de 50 €/MWh. Dans un contexte récent où les prix de l'électricité ont augmenté, le Syctom agit pour augmenter ses recettes énergétiques.



Mettre fin au contrat obligation d'achat par EDF de sa production électrique fut pour le Syctom l'occasion d'optimiser de manière significative ses recettes.



c'est le prix de vente de la production électrique de l'UVE d'Isséane depuis le 1er janvier 2023. Celle de l'UVE d'Ivry/Paris XIII s'est vendue au prix moyen de 175 €/MWh depuis le 1er octobre 2022.

La valorisation des matières premières secondaires

CHUTE DU MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES

Amorcées mi-2022 à la suite du conflit russo-ukrainien, les difficultés de reprise des matières premières secondaires issues du tri des collectes sélectives (papiers-emballages et objets encombrants) se sont confirmées en 2023. Elles se sont traduites par une baisse significative des prix de vente ainsi que par des retards dans les enlèvements de matières, provoquant parfois des engorgements sur certains sites. Cette situation s'explique par la baisse - voire l'arrêt - de production de filières de reprise affectées par la hausse du coût de l'énergie. L'inflation, qui a freiné la consommation des ménages et ralenti l'activité de certains secteurs clés (automobile, bâtiment), a également restreint les débouchés possibles des matières premières recyclées.

En 2023, tous les types de matières étaient touchés: les plastiques et métaux, les cartons bruns (divisé par 2), les journaux-revues-magazines et l'aluminium (-30 %). Le PET recyclé, habituellement préservé par son obligation d'incorporation dans la fabrication de bouteilles pour boisson, a aussi perdu en attractivité par rapport au PET vierge depuis l'effondrement du prix du pétrole.



OPTIMISATION DE LA QUALITÉ DES COLLECTES SÉLECTIVES

Suite à l'élargissement des consignes de tri, tous les emballages entrant dans les centres de tri du Syctom ont augmenté de manière significative. Cette progression des flux s'est toutefois accompagnée d'une dégradation de leur qualité, avec pour corollaire une augmentation des refus. Pour inverser la tendance et sensibiliser les territoires au coût d'un tri défectueux des collectes sélectives, le Syctom a mis en place un tarif « Anomalies de tri » en 2021. En 2023, ce tarif était de 123 €/t, versus 19 €/t pour les déchets conformes. Des caractérisations sont réalisées, suivant la norme Afnor NF-X30-437, afin d'évaluer la qualité de la collecte et de mesurer la proportion des anomalies.

Le Syctom en programme près de 900 par an, alors même que cette norme lui en impose seulement 18 au minimum.

Un tarif « Anomalies de tri » de

1123 **(**/t) a été appliqué en 2023.

Elles sont réalisées toute l'année, sur l'ensemble des centres de vidage des collectes sélectives des collectivités adhérentes.



CONSOLIDATION DE LA FILIÈRE DES BIODÉCHETS

2017-2022

2018

Plan d'accompagnement du Syctom

Appel à projets pour encourager les solutions locales de collecte et de traitement des biodéchets

2017

Expérimentation de la collecte et du traitement, mis en ligne du site dédié www.mesdechetsalimentaires.fr et www.jecomposteenville.fr

2022

2020

Adoption de la stratégie « Déchets verts » Lancement du projet de biométhanisation sur le port de Gennevilliers avec le SIGEIF Loi Agec sur l'obligation de tri à la source des biodéchets d'ici 2024

Renforcement du Plan d'accompagnement sur la stratégie biodéchets et lancement du Plan biodéchets

2023

2024

2026

Dépassement du seuil des 10 000 tonnes de déchets alimentaires traitées Entrée en vigueur de l'obligation du tri à la source des biodéchets Mise en service du site de biométhanisation sur le port de Gennevilliers

PLAN BIODÉCHETS

Dans la perspective de l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024, le Syctom a continué à soutenir ses collectivités adhérentes avec l'adoption d'un plan Biodéchets pour les aider à mettre en place une collecte séparée et une solution de valorisation organique. Il regroupe également un panel de solutions pour le déploiement du compostage de proximité, conformément à son plan d'accompagnement 2021-2026. Il propose un appui technique et financier: mise à disposition du matériel, création de pavillons de compostage, intervention de maîtres-composteurs, sessions de formation, campagnes de sensibilisation et supports pédagogiques. Pour la collecte des déchets alimentaires en porte-à-porte ou l'installation de points d'apport volontaire, le Syctom prévoit le soutien à l'acquisition d'équipements de pré-collecte, l'intervention d'une équipe d'éco-animation et la mise à disposition d'outils de communication. Des solutions locales de collecte et de traitement (dispositifs de micro-méthanisation et de compostage électromécanique) en partenariat avec les territoires adhérents sont également proposées.

Les déchets alimentaires sont en majorité valorisés sur des sites franciliens. Ils sont orientés à 99% vers la filière méthanisation, le reste étant composté. Les déchets verts sont, quant à eux, compostés dans leur totalité.



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU COMPOSTAGE



En partenariat avec la Région Île-de-France, l'Ademe et le Réseau Compost Citoyen, le Syctom a lancé en 2023 un appel à projets pour faire émerger des solutions d'approvisionnement en matières structurantes pour les composteurs partagés. L'objectif est de développer le compostage collectif (de quartier, en pied d'immeuble ou en établissement) et sa qualité sur le territoire, d'augmenter le nombre de participant·es à la pratique du compostage et de concourir au déploiement du tri à la source des biodéchets.

DES SOLUTIONS DE TRAITEMENT

Le Syctom s'emploie à aménager des quais de transfert dédiés aux déchets alimentaires dans ses centres à Issy-les-Moulineaux, Romainville/Bobigny et Ivry/Paris XIII. Dans l'attente de la mise en service de l'unité de biométhanisation à Genneviliers (cf. I.2.A), il a lancé une consultation en vue de sélectionner des opérateurs pour traiter les déchets alimentaires de son territoire. Il encourage également les solutions locales de collecte et de traitement des biodéchets. Parmi les quatre lauréats de l'appel à projets « Traitement local des déchets alimentaires » lancé en 2018, « Travail et vie » dans le 19e arrondissement de Paris a trouvé son équilibre économique. Maraîchage, restauration et compostage y trouvent leur place dans une ferme urbaine. Les projets de méthanisation des restes de cantines à Vitry-sur-Seine (projet Bee&Co) et de compostage électromécanique du Clos Saint-Lazare à Stains (projet Les Alchimistes) ont quant à eux été prolongés d'une année avec l'octroi de subventions supplémentaires.

En 2023:

11802

composteurs et lombricomposteurs individuels distribués



composteurs et lombricomposteurs collectifs distribués



personnes formées

PAROLE À



Benoît BlotPrésident de la commission
Efficience du tri
Paris Ouest La Défense

« La très grande majorité des soutiens financiers a été destinée à des projets de collecte des déchets alimentaires. Cela montre l'engagement des collectivités pour alléger les poubelles et sortir des OMr une matière organique valorisable. Réduire le volume des déchets apparaît d'autant plus urgent que nos capacités de traitement diminuent. »

19 la tonne

Tarification incitative appliquée en 2023 pour la collecte et le traitement des biodéchets

Grands projets structurants

Afin de maintenir son excellence opérationnelle et d'améliorer la fiabilité et la performance de ses unités, le Syctom poursuit la montée en puissance de son plan pluriannuel d'investissement. Il anticipe les évolutions réglementaires et technologiques ainsi que les besoins des territoires, s'adapte aux attentes environnementales croissantes et expérimente les filières d'avenir.

Dernière ligne droite à Ivry-sur-Seine

La mise en service de la nouvelle unité de valorisation énergétique à lvry-sur-Seine, dotée d'une capacité de traitement annuelle de 350 000 tonnes d'OMr (contre 730 000 actuellement) et d'une capacité de transfert allant jusqu'à 140 000 tonnes, étant prévue en 2025, le Syctom a lancé, en 2023, les premiers essais de fonctionnement grandeur nature de l'installation.

La cheminée de 100 mètres de haut, qui comporte deux conduits pour l'évacuation des fumées et un troisième dédié à l'unité de désodorisation, a été achevée durant l'été. La connexion au réseau de chauffage urbain exploité par la CPCU a aussi été effectuée. Les installations électriques haute et basse tension ont été progressivement mises en service à partir de l'été afin de pouvoir engager les essais sans déchets à l'automne.

Les tests sur les entrées et sorties du système de contrôlecommande ont débuté. Au total, 25 000 variables doivent être vérifiées pour valider le fonctionnement de chaque composant du process. Les essais « à froid » des dispositifs de pilotage des équipements puis les essais « à chaud » suivront en 2024.

Côté habillage architectural du bâtiment, les 3 000 m² de façades ont été posés. Le calepinage en acier inoxydable marque la fonctionnalité industrielle du site. Tantôt pleins, tantôt perforés, les panneaux favorisent la circulation de l'air et laissent passer la lumière naturelle. Au-delà de son intérêt paysager, la végétalisation de la toiture sur près de 4 000 m² favorisera quant à elle la gestion des eaux de pluie et la biodiversité en milieu urbain.



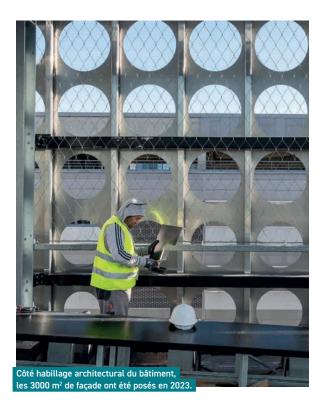
personnes mobilisées au plus fort du chantier

PAROLE À



Philippe Bouyssou Maire d'Ivry-sur-Seine Grand Orly Seine Bièvre

« La future unité de valorisation énergétique entrera en fonctionnement dans les prochains mois et remplacera l'usine actuelle construite en 1969. Elle contribuera au service public de traitement des déchets de 14 communes et 12 arrondissements parisiens. D'une capacité de traitement divisé par deux, elle produira également de la vapeur pour alimenter le chauffage urbain et sera dotée des dernières technologies disponibles réduisant ainsi les rejets atmosphériques et les nuisances. »



Intégration urbaine de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine

Le Syctom a poursuivi la modernisation du centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen-sur-Seine. Les trois lignes de traitement sec des fumées sont désormais opérationnelles et affichent des résultats concluants quant au captage des polluants et à la limitation du panache. Engagé parallèlement, le remplacement du système de traitement des eaux industrielles du site est



en cours d'achèvement. pour une meilleure gestion des effluents liquides. L'aménagement des espaces paysagers des nouveaux bâtiments suit l'avancement des travaux. Près de 300 arbres ont été plantés, ainsi que 3 500 m² de plantes vivaces couvre-sol et arbustes. La plantation de 200 arbres supplémentaires est prévue d'ici 2025. La végétalisation du site améliore la qualité du cadre de vie et la gestion des eaux pluviales ainsi que la préservation de la biodiversité. Après la passerelle de transbordement des mâchefers, c'est la cheminée du centre qui a été mise en lumière fin 2023 par Miguel Chevalier dans le cadre de Pixels Light, le volet artistique du projet de modernisation de l'Étoile verte. Jour et nuit, ces installations numériques soulignent des éléments forts de l'architecture industrielle du site. Leurs équipements électriques sont à très basse consommation. Prochaines étapes du chantier de modernisation: la livraison du bâtiment administratif de l'exploitant et l'achèvement du gros œuvre des locaux d'accueil du public en 2024.

PAROLE À



Karim BouamraneMaire de Saint-Ouen-sur-Seine
Plaine Commune

« L'Étoile Verte monte en puissance au service des usager·e·s et s'intègre dans un quartier des Docks embelli avec la mise en lumière de la cheminée visible de jour comme de nuit. S'appuyer sur le beau à travers une œuvre d'artiste pour mieux consolider notre mission de service public, c'est tout le sens du travail que nous menons avec le Syctom. »

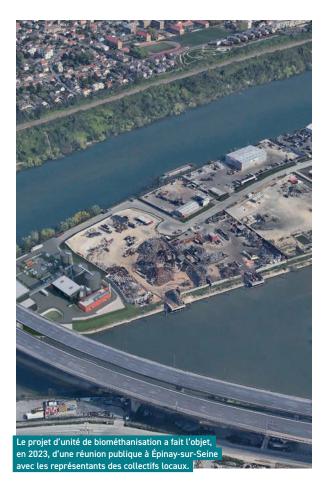
Phase de post-concertation à Romainville/Bobigny



Le traitement industriel des biodéchets à Gennevilliers

Avec une mise en service prévue en 2026, l'unité de biométhanisation sur le port de Gennevilliers développée avec le Sigeif traitera 50 000 tonnes de biodéchets par an. Ils seront valorisés sous forme de biométhane, à raison de 30 GWh injecté dans le réseau public de distribution, et de digestat (sous-produit issu du traitement) qui retournera à la terre, en substitution d'engrais de synthèse, pour les besoins des cultures agricoles.

En janvier 2023, le projet a fait l'objet d'une réunion publique à Épinay-sur-Seine avec les représentantes des collectifs locaux et un webinaire thématique a été organisé avec les représentantes d'associations. Les procédures de demandes de permis de construire et d'autorisation environnementale ont été engagées en avril. Dans l'attente de la mise en service de cette nouvelle usine, le Syctom a lancé une consultation en vue de retenir des opérateurs pour traiter les déchets alimentaires de son territoire.





tonnes de biodéchets par an seront traitées au sein de l'unité de biométhanisation de Gennevilliers



50 000 tonnes de déchets alimentaires traitées par an



ZÉRO REJET des eaux de process réutilisation des eaux du site en boucle fermée





43 000 tonnes de fertilisant produites par an soit 2000 hectares fertilisés par an

Le projet de reconstruction du centre de traitement à Romainville/Bobigny s'est enrichi en 2023 grâce à la concertation des acteurs locaux. Une journée découverte a notamment été organisée en juin avec les riveraines et les représentantes des associations. Le programme prévoit quatre grands modules : une unité de réception/transfert d'OMr et des déchets alimentaires, un centre de tri des collectes sélectives multimatériaux, un port sur le canal de l'Ourcq pour évacuer déchets et matériaux triés ainsi qu'un Pôle d'excellence de l'économie circulaire et solidaire. Le Syctom a mené plusieurs études pour répondre aux attentes exprimées par les parties prenantes. L'étude de faisabilité sur l'intégration d'un garage à bennes de la

Ville de Paris sur le site a par ailleurs permis de parvenir à un consensus sur son implantation. Les prescriptions architecturales et environnementales ont été élaborées dans le cadre d'une démarche d'éco-conception et de construction durable, avec l'appui du Groupe Citoyens.

L'année 2023 a été consacrée à l'avancement des études de conception en coopération avec le territoire qui mène de son côté une étude de programmation pour le pôle dédié à l'économie circulaire et solidaire. Les demandes d'autorisations administratives ont été déposées fin 2023. L'enquête publique est prévue mi-2024 pour un démarrage des travaux en 2025 et une mise en service des unités prévue en 2026-2027.

Performance et sécurité des centres

Le Syctom exerce une vigilance extrême pour maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Son degré d'exigence est tout aussi élevé pour assurer la sécurité sur ses installations.

Suivi environnemental

LA MESURE DES ÉMISSIONS ET RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES

La responsabilité environnementale figurant parmi ses engagements prioritaires, le Syctom mesure les émissions atmosphériques de ses unités de valorisation énergétique (UVE) grâce à des relevés réalisés au niveau des cheminées.

Un suivi en continu

La réglementation environnementale impose la mesure en continu de certains polluants². Pour réaliser ce suivi, les UVE sont équipées d'analyseurs multigaz en cheminée pour mesurer les émissions en continu ainsi que d'opacimètres pour le suivi en continu des poussières. Ces analyseurs sont certifiés et régulièrement contrôlés pour garantir la fiabilité de leur mesure. Ils permettent de s'assurer du respect des valeurs limites d'émissions réglementaires.

Depuis le 3 décembre 2023, la réglementation impose, en plus des polluants suivis jusqu'à présent, la mesure en continu des émissions de mercure. Pour ce faire, le Syctom a installé sur l'ensemble de ses UVE des analyseurs spécifiques dédiés. Leur installation a nécessité en amont la réalisation d'essais pour s'assurer de la fiabilité des dispositifs. Ces essais ont également porté sur les réactifs injectés dans les fumées afin de capter au mieux le mercure et de respecter le seuil réglementaire.

Un suivi en semi-continu

La mesure en semi-continu concerne les dioxines et les furanes chlorées pour lesquelles il n'existe pas de technologie normée permettant de mesurer en continu ces polluants. La mesure est réalisée par le prélèvement des fumées pendant 4 semaines sur une cartouche qui s'imprègne des polluants. La cartouche est ensuite analysée dans un laboratoire accrédité. À noter que le prélèvement est enclenché dès lors que des déchets sont incinérés, y compris lors des phases d'arrêt et de démarrage. Depuis le 3 décembre 2023, les PCB³ de type dioxines doivent aussi faire l'objet d'un suivi en semicontinu.



Un suivi ponctuel

La réglementation environnementale impose la réalisation deux fois par an de contrôles ponctuels, par des organismes agrées indépendants afin de confirmer le suivi réalisé en continu et semi-continu. En plus des polluants mesurés en continu, sont ajoutés onze métaux réglementés⁴. Depuis le 3 décembre 2023, cette liste a été complétée avec l'ajout des dioxines et furanes bromées⁵, des PCB de type dioxines semestriellement ainsi que le benzopyrène annuellement.

L'exploitant de chacune des UVE programme une campagne ponctuelle par semestre⁶. Le Syctom va au-delà des prescriptions et renforce le contrôle de ses UVE en programmant deux campagnes ponctuelles supplémentaires par an.

² Poussières totales, carbone organique total, chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène, dioxyde de soufre, oxyde d'azote, ammoniac, monoxyde de carbone.

³ Poly Chloro Bipohenyles.

⁴Cadmium et ses composés, Thallium et ses composés ainsi que de la somme des autres métaux (Sb, As, Pb, Cr, Co, Cu, Mn, Ni, V).

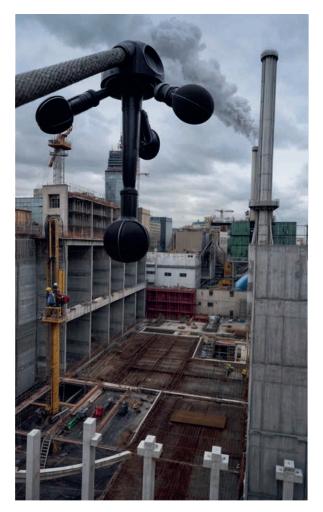
⁵Ces polluants sont déjà mesurés par le Syctom depuis quelques années.

⁶ Une campagne par trimestre réalisée par l'exploitant sur Isséane, soit six campagnes au total par an.

SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

Pour évaluer au plus juste l'impact environnemental de ses installations, le Syctom a recours à des bioindicateurs, en complément de la surveillance des retombées atmosphériques par les collecteurs de précipitations dits « jauge Owen ». À Saint-Ouen, Ivry/Paris XIII et Issyles-Moulineaux, une cinquantaine de stations au total ont été définies à des endroits précis pour analyser les mousses et les lichens. Ces organismes végétaux ont été choisis pour leur capacité à accumuler facilement les éléments, bons ou mauvais, présents dans l'air même en faible quantité. Après analyse en laboratoire, elles offrent des mesures indicatives sur la teneur des polluants atmosphériques (dioxines/ furanes et métaux).





MAÎTRISE DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN

La question des bruits émis dans l'environnement est prioritaire afin de limiter au maximum l'impact sonore lié à l'activité courante des installations ou aux programmes de travaux. Dans le cadre du partenariat avec Bruitparif, trois capteurs de bruit ultra-précis sont installés sur les UVE à Saint-Ouen-sur-Seine et Ivry-Paris XIII afin d'en suivre les éventuels impacts sonores. Ces sonomètres, dits « Méduses », mesurent en continu et à 360° le niveau sonore et son origine pour les traiter avec la plus grande efficacité.

La maîtrise de l'impact olfactif constitue une autre préoccupation majeure. Des capteurs sont positionnés dans les centres et à leurs abords — électrochimiques à lvry/Paris XIII et électroniques à Saint-Ouen-sur-Seine — pour caractériser les types d'odeurs, identifier leurs sources et évaluer le niveau d'intensité de manière à les traiter avec efficacité. Pour les projets à Gennevilliers et Romainville/Bobigny, les cahiers des charges comportent un volet « odeurs » avec des limites strictes à respecter, plus contraignantes que celles imposées par la règlementation actuelle.

Fiabilité et sécurité des installations

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ **DU PERSONNEL DE COLLECTE**

Le Syctom organise régulièrement des sessions de sensibilisation du personnel de collecte à la sécurité sur les sites de traitement et un protocole de sécurité est obligatoirement signé entre l'exploitant et chacun des collecteurs.

En 2023, 12 sessions de sensibilisation à la sécurité ont réuni une centaine de conducteurs des bennes, notamment

ceux nouvellement embauchés. Un travail spécifique a aussi été mené à Isséane auprès d'une soixantaine de conducteurs, avec rappel des nouvelles consignes à respecter en amont et au moment du déversement et visite sur site.

Ce travail de sensibilisation concerne également les responsables de collecte et des visites spécifiques sont organisées sur site pour diffuser le protocole de sécurité auprès de leurs équipes. 36 visites ont eu lieu en 2023

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ-INCENDIE

Détecter, contenir et éteindre au plus vite tout départ de feu dans ses installations est une préoccupation constante du Syctom qui poursuit l'audit global de tous ses dispositifs. De nombreux moyens sont en effet déployés: personnel qualifié présent 24h/24, caméras de détection, robinets d'incendie armés, canons associés à une réserve d'eau, sprinklage, contrôle de l'empoussièrement. La démarche de prévention des risques est un autre enjeu fort pour le Syctom. Pour mieux comprendre les facteurs de déclenchement d'un départ de feu, il a lancé en juillet 2023 une nouvelle procédure formalisée d'échanges avec les exploitants des sites et de suivi des outils. Au centre de tri à Sevran, des travaux de détection et de protection incendie sur le procédé de tri et de stockage des balles est programmé dans le cadre du nouveau marché d'exploitation de la SEMOP « SemotriS ». Dans le but d'harmoniser les moyens de détection et de lutte contre

l'incendie dans ses centres de tri, des travaux seront



oour détecter, contenir et éteindre tout départ de feu.

menés à Paris XVII et à Paris XV pour mieux protéger le stock amont de déchets ainsi que le stock de balles de matériaux triés.

Quant au centre de tri à Nanterre, il a rouvert en avril 2023 après un arrêt d'activité de 8 mois dû à un incendie provoqué par un départ de feu lié vraisemblablement à la combustion d'une pile au lithium.

PRÉVENTION CONTRE LES ANGLES MORTS

Pour inciter à une vigilance maximale à proximité des sorties des camions, le Syctom et la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris ont sensibilisé 200 cyclistes aux risques liés aux angles morts des camions-bennes au centre d'Isséane à Issy-les-Moulineaux. Tous ont reçu un kit de sécurité et une cinquantaine d'entre eux a également pris place dans la cabine d'un camion-benne prêté par la Régie de la Ville de Paris. Un enjeu de sécurité majeur pour les usager-ères de la voie publique dits « vulnérables », qui sont 2 500 à passer chaque jour devant cette usine.





LE FLÉAU DES PRODUITS HAUTEMENT INFLAMMABLES

Le Syctom enregistre une nette recrudescence des départs de feu dans ses centres de tri, dont la moitié provoquée notamment par la présence de batteries au lithium dans ses flux de collecte. Ces batteries, présentes dans de nombreux objets connectés (montres, brosses à dent, cigarettes électriques), sont jetées par négligence dans le bac jaune et peuvent s'enflammer rapidement en cas de choc ou au contact de l'eau. La présence de cartouches de protoxyde d'azote, en quantité croissante, peut également générer d'importants risques.



CYBERSÉCURITÉ DE L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Dans un contexte de cyberguerre et de cyberattaques, le Syctom a renforcé la sécurisation de toutes ses données, dans la droite lignée de son Plan de continuité informatique et de reprise informatique lancé en 2022. Il permettra, en cas de situation de crise ou de défaillance majeure,

la reprise rapide du système d'information et avec un minimum de perte de donnée. Un audit relatif à la cybersécurité à l'Etoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine a par ailleurs été programmé en 2023.

Ces actions s'inscrivent également dans le cadre d'une mise en conformité avec la directive européenne dite « Inspire » établissant une infrastructure d'information géographique en Europe.

Amélioration continue au service de la performance

Le Syctom poursuit le déploiement de méthodes de maintenance appropriées aux centres de tri dans l'objectif d'améliorer leur performance par la veille réglementaire et technique, d'intégrer les opportunités du numérique et de mettre en œuvre un pilotage de l'activité appuyé sur des indicateurs de performance stratégiques et opérationnels. À Paris XVII, des travaux d'optimisation sont programmés pour améliorer le chargement de la trémie d'alimentation. À Paris XV, des actions ont été mises en œuvre en 2023 pour améliorer les performances qualitatives de tri et atteindre les qualités de produits sortants tel que définies par CITEO.

Stratégie patrimoniale

La réflexion portée par le Syctom dans le cadre de sa gestion patrimoniale répond à un triple objectif: rendre les interventions de maintenance plus efficace, optimiser les contrats avec une continuité opérationnelle et planifier stratégiquement la gestion patrimoniale. Dans cette logique, la rédaction d'un document de politique de gestion patrimoniale définissant les principaux leviers d'actions a été initié. Il sera finalisé en 2024. Des actions prioritaires ont d'ores et déjà été identifiées à l'image de la définition d'indicateurs de suivi de la maintenance et de la gestion patrimoniale, la formalisation d'un cadre pour définir et prioriser les besoins d'investissement de renouvellement (GER) dans les contrats, le renforcement des compétences des agent es du Syctom sur la maintenance et la gestion patrimoniale etc.

Innovation et R&D

Le Syctom participe à des projets pilotes en vue de contribuer à une économie bas carbone et au lancement de nouvelles filières durables de valorisation des déchets.

Décarbonation des installations

Le Syctom étudie la faisabilité d'une solution technologique pour réduire l'empreinte carbone de ses installations et produire simultanément de l'énergie renouvelable. Il s'intéresse en particulier au dispositif « $\rm CO_2\text{-}Dissolved$ »

développé par le service géologique nationale (BRGM), expert du captage du carbone en réservoir profond, aux côtés de l'entreprise SLB spécialisée dans l'innovation énergétique durable. Il s'agirait de combiner une installation de géothermie profonde à un stockage du CO₂ issu des fumées industrielles dissous dans un aquifère (réservoir d'eau chaude salée et impropre à la consommation). Les conclusions des études de faisabilité sont attendues pour la fin 2024.

Deux pilotes de cométhanisation

Porté depuis 2017 par le Syctom et le SIAAP dans le cadre d'un partenariat d'innovation, le projet Cométha a pour objectif de méthaniser conjointement les boues d'épuration des eaux usées et la fraction organique résiduelle des ordures ménagères en vue de produire du gaz vert. Après la validation de la pertinence du traitement commun de ces résidus en phase 1, la construction de deux

unités pilotes, respectivement par deux groupements d'entreprises, s'est poursuivie en 2023 sur les sites du SIAAP: l'une à Seine Valenton (94) avec un procédé de méthanisation et un réacteur de pyrolyse à haute température; une autre à Seine Grésillons (78) avec le traitement du digestat utilisant plusieurs procédés thermiques et des technologies de récupération de nutriments. Dès 2024, il sera possible de tester les conditions opératoires optimales de ces deux filières de traitement. Ces essais permettront notamment d'évaluer l'impact environnemental des procédés.



Des simulateurs pour optimiser la gestion des déchets

Dans le cadre de la chaire Co-Pack, portée par la Fondation AgroParisTech sur 5 ans et visant à réduire l'empreinte environnementale de la filière des emballages alimentaires pour répondre aux impératifs de l'économie circulaire, le Syctom participe activement au projet Ocre. L'objectif de ce programme scientifique est de développer un simulateur pour étudier les meilleurs scénarios

d'optimisation de la collecte et de la valorisation des biodéchets et des déchets d'emballages au regard de critères environnementaux, économiques et sociaux. Les simulations serviront d'outils mathématiques d'analyse et d'aide à la décision.





L'impulsion d'une dynamique collective

En interne comme à l'externe, le Syctom joue la carte du collectif pour participer activement à la transition écologique. Qu'il s'agisse d'élaborer et mettre en œuvre ses orientations stratégiques, de faire face au déficit de capacités de traitement en 2025, de piloter ses installations ou de renforcer sa démarche de transparence, une même logique collaborative inspire ses actions. Il en va de même pour promouvoir la gestion durable des déchets auprès des décideurs, en France et à l'international. L'engagement et le professionnalisme de ses équipes portent cette dynamique.













Démarches collaboratives

Élaboration concertée du projet Horizon 2050

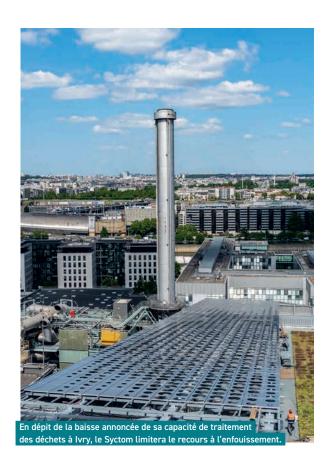


Afin de faire face aux enjeux environnementaux et socio-économiques de son territoire dans le contexte de la transition écologique, le Syctom a formalisé sa feuille de route stratégique sur la base des Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies. Élaborée de façon concertée avec ses agent·es et ses élu·es en 2022 et baptisée Horizon 2050, cette vision partagée dessine une ambition commune : exercer la mission de service public du syndicat au meilleur coût environnemental, soci(ét)al, économique et technique.

Associant excellence opérationnelle et démarche responsable, sa mise en œuvre repose sur l'implication de ses équipes dans la dynamique de progrès, le renforcement de l'innovation sociale et technologique ainsi que le pilotage de son activité par des indicateurs de performance. Le déploiement d'Horizon 2050 a été engagé après son approbation par le Comité syndical en mars 2023.

Anticipation collective du « Mur 2025 »

Avec une capacité de traitement de 350 000 tonnes/an, la nouvelle unité de valorisation énergétique du Syctom à lvry-sur-Seine, qui sera mise en service en 2025, traitera deux fois moins d'ordures ménagères que l'usine actuelle. Le Syctom a anticipé ce « Mur » et envisagé des solutions pour assurer la continuité du service public du traitement des déchets tout en limitant le recours à l'enfouissement, en étroite collaboration avec les élu·es réuni·es dans un groupe de travail dédié. Le syndicat mise sur l'optimisation du fonctionnement de ses centres taux de disponibilité sur l'année, apports de balles d'ordures ménagères dans les périodes estivales et sur le recours à des capacités alternatives de traitement. Il souhaite renforcer sa coopération avec d'autres syndicats de traitement des ordures ménagères, en Île-de-France et dans les agglomérations rouennaises et havraises, afin de mutualiser leurs apports, d'optimiser le fonctionnement de leurs équipements et de faire face à son déficit de capacités. Il lancera également une procédure d'appel d'offres pour recourir à des unités de valorisation énergétique extérieures.

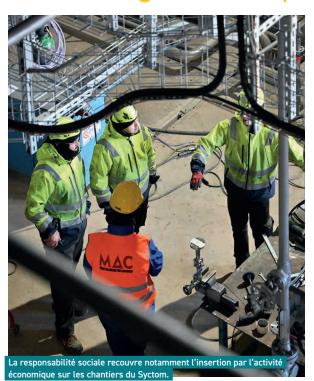


Une SEMOP pour une meilleure maîtrise publique

En mars 2023, le Syctom a confié l'exploitation du centre de tri à Sevran à la Société d'économie mixte à opération unique (Semop) SemotriS Sevran dont il détient 40 % du capital, aux côtés de l'opérateur privé Généris, sélectionné après mise en concurrence. Le Syctom souhaite généraliser ce dispositif public/privé à l'ensemble de ses centres de traitement, au fur et à mesure du renouvellement des contrats d'exploitation. Ce choix est dicté par la volonté du syndicat de s'impliquer davantage dans le contrôle et la participation à l'exploitation de ses installations afin d'assurer la meilleure maîtrise de ses coûts et d'optimiser le recours à la sous-traitance. En intégrant les organes décisionnels, les élu·es du territoire seront mieux associés au pilotage de l'outil industriel. Des consultations pour l'exploitation en SEMOP de l'UVE à Saint-Ouen, du centre de traitement à Romainville et du centre de tri à Paris XV sont en cours.



Une stratégie durable pour les achats



Depuis une vingtaine d'années, le Syctom assortit ses exigences techniques de performances environnementales et d'inclusion sociale pour ses opérations d'envergure travaux liés aux installations, projets de modernisation, conditions d'exploitation, etc. Conscient que la commande publique est un levier puissant pour accélérer la transition écologique et solidaire, il a souhaité intégrer davantage ses achats, qui dépassent 100 millions d'euros par an, à une démarche socialement responsable et durable. Une réflexion a été engagée en amont avec la Commission RSE en vue de définir les lignes directrices d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) pour la période 2023-2026. Référence pour l'ensemble des services du Syctom, ce document stratégique, adopté en juin 2023 par le Comité syndical, s'articule autour de la transition écologique, du progrès social et du développement économique durable. À chacun de ces axes correspondent des objectifs associés à des actions concrètes, des indicateurs cibles et des engagements. Le SPASER formalise aussi un cadre contractuel pour mieux intégrer l'économie circulaire dans les achats, viser la sobriété, favoriser l'insertion par l'activité économique et l'accès des petites structures à la commande publique, etc. Un comité interne est chargé de suivre sa mise en œuvre.

PAROLE À





Zineb ZouaouiPrésidente de la Commission RSE

Boucle Nord de Seine

« Penser une commande publique efficiente fait partie des responsabilités qui incombent au Syctom en tant qu'acteur du territoire et gestionnaire de fonds publics. À ce titre, il se doit de justifier sa politique d'achats sur la base d'objectifs et d'engagements concrets, ambitieux écologiquement, socialement et durables. C'est l'objectif poursuivi par la formalisation de ce SPASER. »

Contribution au Plan régional de prévention et de gestion des déchets

Le Syctom est intervenu en novembre à la commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) de la Région Île-de-France pour apporter son éclairage sur les enjeux de la filière déchets. Ce document préconise la mise en place de schémas de coordination-prévention collectetraitement des déchets, afin de rassembler et mutualiser les forces de chacun pour assurer l'adéquation entre les flux et les capacités de traitement tout en répondant aux objectifs de réduction des tonnages. Le Syctom décline ce schéma à travers des contrats d'objectifs qui, proposés à ses EPT adhérents, fondent un engagement réciproque sur les actions à mener et facilitent leur programmation sur cing ans. Assortis d'indicateurs, ils permettent d'apporter un accompagnement spécifique à chaque territoire, dans une dynamique partenariale.

Au 31 décembre 2023, cinq établissements publics territoriaux avaient contractualisé avec le Syctom pour agir collectivement et concrètement sur la diminution des déchets et l'amélioration du geste de tri : Est Ensemble, la Ville de Paris, Grand Paris Seine Ouest, Plaine Commune et Paris Ouest La Défense.

Par ailleurs, la seconde édition de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires franciliens circulaires » - porté par la Région Île-de-France et animé par l'Ademe, la DRIEAT, la Banque des territoires et le Syctom - a eu lieu en 2023 pour favoriser l'écologie industrielle et territoriale. Les sept projets lauréats bénéficieront d'un accompagnement avant d'intégrer la Communauté des territoires franciliens circulaires. Le syndicat s'est engagé à leur apporter son expertise.

Des partenaires pour un transport plus propre



Le Syctom a rejoint en novembre 2023 le dispositif FRET21 créé, en 2015, par l'Association des utilisateurs de transports de fret (AUTF) et l'ADEME pour inciter les entreprises et collectivités à limiter leurs émissions de CO_a liées au transport de marchandises. Le syndicat a défini un plan d'actions avec pour objectif de parvenir d'ici 2025 à une réduction d'au moins 5 % des gaz à effet de serre émis par le transport des déchets et des matières issues de leur traitement. Les voies empruntées pour y parvenir sont au nombre de trois : renforcer l'utilisation des énergies alternatives pour le transport routier et développer les transports alternatifs, fluvial et ferré ; maximiser le taux de chargement des véhicules ; sélectionner des transporteurs engagés dans une démarche de décarbonation. Il bénéficiera d'un accompagnement personnalisé avec la mise à disposition d'une méthodologie et d'outils de mesure pour quantifier l'impact carbone de ses activités de transport et de logistique.



TRANSPARENCE DE L'INFORMATION

Le Syctom poursuit son travail de collecte, de fiabilisation et valorisation de ses données afin d'améliorer l'évaluation de l'efficience de ses actions et sa transparence.

Ainsi a-t-il rendu accessibles — avec une visualisation compréhensible et interactive — ses données financières et environnementales dans un espace open data disponible sur le site www.syctom-paris.fr.

Ce déploiement est poursuivi par une démarche de data analyse.

Défense d'un modèle à la française

Prise de parole à la Conférence nationale sur les déchets



Le Syctom a participé à la 6° conférence nationale sur les déchets ménagers organisée en mars 2023 à la Maison de la chimie à Paris. Réunis sur le thème de la gestion des déchets ménagers à l'épreuve de la crise de l'énergie et des matières premières, le Syctom comme les acteurs de la filière ont exprimé leur volonté commune de transformer les contraintes en opportunité. Ils ont souligné la nécessité de faire évoluer le cadre juridique afin d'exploiter toutes les potentialités qu'offrent les déchets pour faire progresser l'économie circulaire et décarbonée et la souveraineté industrielle et énergétique.

En mars, le Syctom est intervenu lors de la réunion de l'Alliance des mégapoles pour l'eau et le climat (MAWaC) à l'initiative de l'UNESCO et W-SMART, dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 à New-York. Sa contribution a souligné le rôle clé et l'importance d'une gestion durable des déchets dans le cadre d'une coopération mondial sur l'eau et le climat.

En décembre, en partenariat avec l'Institut Sapiens, le Syctom est intervenu lors du Visio Café « Déchets et climat : même combat ». Le lien étroit de la production et la gestion des déchets avec les changements climatiques a été mis en lumière et des perspectives et des solutions pour un avenir plus durable ont été avancées.

Mobilisation contre la consigne des bouteilles en plastique pour recyclage



70 %

des bouteilles plastiques consommées sont recyclées À l'heure où les règles de tri sont homogènes sur l'ensemble du territoire français, où les collectivités ont fortement investi dans les centres de tri et où 70 % des bouteilles plastiques consommées à domicile sont recyclées, le Syctom s'est mobilisé avec les acteurs de la filière déchets pour la défense de la gestion publique des déchets et contre la consigne des bouteilles en plastique pour recyclage promue par le gouvernement. Le Syctom a souscrit aux 14 propositions du groupe de travail inter-associatif initié par l'Association des Maires de France (AMF). Soucieux de réduire l'utilisation du plastique jetable, il suggère de porter la réflexion sur le recyclage des bouteilles en plastique consommées hors foyer, dont moins de 20 % sont recyclées, la mise en place d'une filière REP des emballages de la restauration, la promotion de l'eau du robinet ainsi que l'optimisation du tri.

Le Syctom aux côtés des grands syndicats franciliens



Pour la seconde année consécutive, le Syctom était aux côtés des Services publics urbains du Grand Paris (SPUGP) lors du Salon de l'Association des Maires de l'Îlede-France (Amif) qui s'est tenu en juin Porte de Versailles. Les sept grands syndicats franciliens (SEDIF, Seine Grands Lacs, SIAAP, Sigeif, SIPPEREC, Sénéo et Syctom) se sont associés pour présenter leurs politiques communes en matière d'innovation en faveur de l'environnement. C'est également avec le SIAAP et le SIPPEREC que le Syctom a participé à la 39° édition de l'Espace Collectivités à Brétigny-sur-Orge en septembre.

Lancement du Partenariat français pour les déchets

Le 28 mars 2023 s'est tenue l'assemblée générale constitutive du Partenariat français pour les déchets (PFD). Le Syctom a pris l'initiative de fonder cette association pour porter au niveau international le sujet de la gestion des déchets ménagers. Une responsabilité qui incombe, partout dans le monde, aux autorités locales confrontées à une inégalité de moyens dommageable pour l'environnement et le climat. Le Syctom a ainsi réuni autour de lui une coalition d'acteurs publics et privés qui alimenteront à l'avenir la doctrine de l'association et produiront des connaissances et des données (études) concrètes destinées à promouvoir des solutions pérennes

de gestion des déchets. Corentin Duprey, président du Syctom a été élu président du PFD.



La question des déchets s'invite à la COP28

À la COP 28 qui se tenait à Dubaï, un pavillon était dédié pour la première fois à la question des déchets, porté par l'International Solid Waste Association (ISWA) et en présence du Partenariat français pour les déchets (PFD). Une première lors d'une Conférence des parties. Le président du Syctom a porté la voix du PFD lors de cinq tables rondes respectivement consacrées à la production d'énergie verte à partir des déchets, à la décarbonation des chaînes d'approvisionnement, aux stratégies déchets pour les villes bas carbone, aux politiques publiques de gestion et de réduction des déchets dans un environnement de consommation croissante. Le Syctom a également participé à deux tables rondes sur les thèmes des solutions locales à partir des stratégies nationales et de la coordination entre les ressources en eau et la gestion des déchets. À chaque fois, le président du Syctom a expliqué et défendu la position française de gestion publique des déchets, dans le souci de l'égalité de traitement des citoyen·nes. Le Syctom y a également présenté les projets Cométha et Biométhanisation à Gennevilliers.



La gestion des déchets en débat lors du Forum politique de haut niveau des Nations Unies



Du 10 au 19 juillet, s'est tenu à New-York le Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (HLPF). Placé sous les auspices du Conseil économique et social, l'événement avait pour thématique principale : « Accélérer la reprise après la maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable pour 2030

Denis Penouel, directeur général du Syctom.
L'occasion de rappeler, à chacune de ses prises de parole, que même si aucun Objectif de développement durable (ODD) n'est spécifique à la gestion et au traitement des déchets, cette question demeure centrale et fondamentale dans l'atteinte globale des ODD. Si bien que son approche se doit d'être transversale et ne peut être réduite à une responsabilité locale. En effet, la question des déchets a, en premier lieu, des impacts sur l'eau et la santé des populations si elle n'est pas gérée au quotidien par les

à tous les niveaux ». Une édition 2023 à laquelle participait

déchets a, en premier lieu, des impacts sur l'eau et la sant des populations si elle n'est pas gérée au quotidien par le opérations de nettoiement et de collecte. Elle vient aussi en appui de la production d'énergie alternatives, locales et pour partie renouvelables. Enfin, elle est induite par les processus de fabrication (notamment de matières premières grâce au recyclage) et par la structure de l'économie elle-même qui aspire à être toujours plus circulaire. Le directeur général du Syctom a, par ailleurs, mis l'accent sur tout l'enjeu de la collecte séparée des déchets alimentaires pour réduire le gaspillage, source à lui seul de 15% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Autant d'enjeux qui expliquent pourquoi le Syctom

Autant d'enjeux qui expliquent pourquoi le Syctom a notamment fait part de son souhait de voir un envoyé spécial des Nations Unies en charge de la question des déchets être désigné.



des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont directement causés par le gaspillage

L'engagement du Syctom sur la scène européenne..

2023 marque la fin de la législature européenne au cours de laquelle de nombreux textes ont été examinés dans le cadre de la contribution de l'économie circulaire à la lutte contre le changement climatique.

Cette fin de cycle donne l'occasion de dresser un bilan de la mobilisation du syndicat à l'échelle européenne. Le Syctom a notamment noué des alliances avec une pluralité d'acteurs pour partager des prises de position commune autour de sujets impactant directement le secteur des déchets comme celui de la consigne pour recyclage des bouteilles en plastique, du sur-tri, de la valorisation énergétique, etc. Son avis d'expert a été sollicité à plusieurs reprises pour éclairer ces grands thèmes qui animent la scène européenne. Pour défendre les intérêts des municipalités responsables de la gestion des déchets, il a également rejoint Municipal waste Europe.

À partir 2024, le Syctom portera une attention particulière à plusieurs sujets débattus au sein de la Commission européenne et du Parlement européen:

- l'inclusion de la valorisation énergétique dans le système d'échange des quotas carbone ;
- · la révision des directives Mise en décharge et DEEE;
- la mise en œuvre du Green Deal (Écoconception, Émissions industrielles);
- · le financement de projets innovants.



position papers ont été produits par le Syctom qui a également suivi **13** textes européens et contribué à **26** consultations publiques

Solidarité et coopération internationales

Soutien à sept nouveaux projets



Dans le cadre de l'appel à projets Solidarité Déchets 2023, le Syctom apporte un soutien financier proche de 720 000 € à sept nouveaux projets portés par des associations ou des institutions françaises au Sénégal, au Togo, en Guinée, au Cameroun et au Laos. Sa contribution vise à rendre plus durable la gestion des déchets, qu'il s'agisse de développer la prévention et la réduction des déchets, de renforcer les capacités locales de tri, de recyclage et de valorisation ou de lutter contre la pollution et d'améliorer les conditions sanitaires des populations. Elle complète les subventions accordées par d'autres partenaires de l'aide publique au développement dans une logique d'action collective. Une délégation d'élu·es du Syctom, membres de la commission Solidarité et coopération internationales s'est par ailleurs rendue en juin au Togo.

L'occasion d'échanger autour des projets soutenus par le syndicat depuis 2016 et de bâtir une vision commune des enjeux autour d'une gestion durable des déchets. En décembre, le Syctom a aussi participé au Forum de l'eau et de l'environnement du Mono organisé au Togo (projet retenu lors de l'appel à projets de 2019), aux côtés du Syndicat des eaux d'Île-de-France.

Enfin, par la signature d'un accord-cadre pluriannuel en septembre 2023, le syndicat a renforcé son partenariat avec le GRET, une ONG internationale qui agit pour le développement durable et solidaire dans 28 pays, notamment pour accompagner des projets dédiés à la gestion des déchets.

PAROLE À





Pascal Pelain
Président de la commission
Solidarité et coopération
internationales
Boucle Nord de Seine

« Les visites sur site et temps d'échanges avec nos homologues togolais ont permis de s'imprégner des réalités du terrain. Nous avons partagé avec les autorités togolaises, et notamment une nouvelle génération d'élus locaux, le cadre spécifique du service public des déchets en France. Le renforcement de ces liens institutionnels est important pour bien comprendre l'aide publique au développement. »

7/20 000 €

attribués à 7 projets dans le cadre de l'appel à projets Solidarité Déchets 2023

Coopération technique en Asie centrale et en Asie-Pacifique



Le Syctom est engagé au titre de la coopération technique en Asie centrale comme en Asie-Pacifique. À l'invitation de l'Ambassade de France en Serbie, il a rejoint en 2022 la plateforme d'échanges de savoirs Ekoopstina consacrée aux villes durables. Dans ce cadre, il est intervenu en 2023 lors de séminaires à Belgrade en présence de municipalités serbes sur les questions de gouvernance, de mutualisation des moyens et de modes de traitement et de valorisation des déchets. Après la Pologne et la Bulgarie, il accompagne également la Serbie dans le cadre de son processus

d'adhésion à l'Union européenne pour la mise en œuvre des standards européens relatifs la gestion des déchets. Au Kazakhstan, le dispositif de compostage dont il a piloté la réalisation à Akkol a été inauguré en octobre 2023. Le Syctom poursuit son accompagnement de Jassyl Damu, l'opérateur public kazakhstanais des déchets, pour dupliquer une telle installation dans d'autres villes. Il travaille aussi à la conception d'un centre de transfert des déchets à Akkol et à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques sur le tri des déchets.

À Manille (Philippines), le Syctom – fort du co-financement obtenu dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Agence Française de Développement – pilote depuis 2020 un projet de compostage semi-industriel de déchets organiques. Objectif : conforter les efforts d'assainissement des eaux de la rivière Pasig déjà engagés sur place par le SIAAP et la Métropole de Manille.

À noter que la réhabilitation de la rivière Pasig est inscrite au programme de l'Unesco. Au regard du contexte sanitaire lié à la crise de la Covid qui a empêché pendant 2 ans toute mission, la convention portant sur le financement FICOL - dispositif mis en place par l'AFD permettant aux collectivités territoriales françaises d'accompagner des projets dans les pays en développement, notamment en expertise technique – a été prolongée.

L'AFD se forme avec le Syctom

L'Agence Française de Développement (AFD) et le Syctom ont co-animé pendant trois jours – les 27, 28 et 29 septembre – une formation sur la gestion des déchets solides.

Cette formation à destination des collaborateur rices internes de l'AFD poursuivait plusieurs objectifs:

- contribuer au développement des compétences des différentes équipes opérationnelles de l'AFD ;
- envisager sous un angle technique l'ensemble des problématiques que pose le financement de projets dans le secteur des déchets solides et leur gestion;
- développer un esprit critique sur les modes de gestion et les technologies de traitement/valorisation des déchets solides en lien avec les contextes d'intervention;
- sensibiliser les chefs de projet de l'AFD sur les difficultés auxquelles sont régulièrement confrontés les opérateurs du secteur tout comme les institutions compétentes.

Plusieurs visites d'installations du Syctom (notamment le centre de valorisation énergétique d'Isséane à Issy-les-Moulineaux) mais aussi celles d'autres acteurs du traitement des déchets ont été organisées en Îlede-France et sont venues compléter les informations/connaissances partagées en salle.



Une formation interne de l'Agence Française de Développement a permis aux collaborateur rices de mieux appréhender les enjeux de la gestion des déchets solides mais aussi les contraintes inhérentes.



Équipes mobilisées

L'organisation du Syctom

En janvier 2024

Direction de cabinet

Direction générale des services

Direction de la communication

Relations avec les collectivités

Direction des relations internationales et institutionnelles

Direction générale adjointe de l'Exploitation et de la valorisation des déchets (DGAEVD)

La DGAEVD a en charge le suivi du fonctionnement et de la performance des installations du Syctom. Elle gère les contrats d'exploitation de ses centres et ceux des sites extérieurs auxquels elle a recours pour la continuité de service public ainsi que les contrats liés aux recettes industrielles (énergie et matière). Elle entretient une relation quotidienne avec les territoires pour la réception des collectes dans les meilleures conditions et le suivi des tonnages réceptionnés.

- Direction Gestion des contrats et contrôle de gestion
- Direction Prospective observatoire
- Direction Recyclage et transport alternatif
- Direction Valorisation énergie et biodéchets
- Mission sécurité

Direction générale des Services techniques (DGST)

La DGST a en charge la gestion du patrimoine industriel du Syctom : la construction de nouveaux centres de traitement des déchets ménagers et la modernisation des installations existantes. Elle assure le pilotage de toutes les mesures et analyse des impacts environnementaux liés à son activité et s'assure de la cohérence des informations diffusées au public sur ces problématiques. Elle participe à la définition des objectifs de performance environnementale pour les projets de centres.

- · Direction Usines de traitement
- · Direction Centres de tri
- Direction Ecologie urbaine et réglementation environnementale
- Projets Ivry-sur-Seine, Romainville/ Bobigny, Biométhanisation et Cométha
- · Direction Ingénierie d'appui
- · Direction Administrative et financière

Direction générale adjointe Ressources et moyens (DGARM)

La DGARM décline les orientations stratégiques et pilote les politiques en termes de ressources humaines, financières, juridiques, informatiques et d'administration générale. Elle accompagne au quotidien les équipes, activités et projets du Syctom en lien avec projet stratégique « Horizon 2050 ».

- Direction Affaires juridiques et achats
- · Direction Systèmes d'information
- · Qualité de vie au travail
- Direction Finances
- Direction Ressources humaines et moyens généraux

Direction générale adjointe Mobilisation, publics et territoires (DGAMPT)

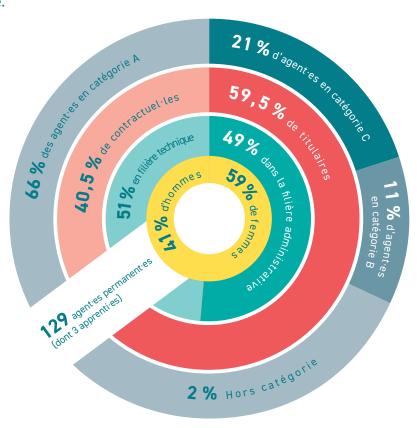
La DGAMPT pilote l'ensemble des actions de prévention et de sensibilisation à la réduction des déchets et à l'amélioration du geste de tri. Elle accompagne les territoires adhérents dans la mise en œuvre de leur politique dans le cadre du plan d'accompagnement 2021-2026. Elle met également à leur disposition des outils de sensibilisation ou des accompagnements méthodologiques. Elle initie des partenariats pour diffuser à un plus large public ses messages.

- · Direction Mobilisation des publics et partenariats
- Direction Mobilisation des territoires, prévention et sensibilisation

Bilan social du Syctom

Au 31 décembre 2023

Le Syctom emploie 129 agent·es dans les filières techniques et administratives, disposant d'un large éventail de compétences. L'engagement de ces professionel·les participe à la performance du service public du Syctom et à sa reconnaissance comme acteur majeur du territoire.





76 femmes Soit 59 % de l'effectif

75% en filière administrative

45% en filière technique



44 ans Moyenne d'âge (référence 2023)



53 hommes Soit 41% de l'effectif

55% en filière technique

25% en filière administrative



162 formations suivies par 94 agent.es

préparations aux concours et à l'examen professionnel

6 présentations aux concours et à l'examen professionnel

Optimisation financière



En 2023, le Syctom a mis en place avec succès la nouvelle nomenclature comptable M57, consolidé le chantier de dématérialisation des factures et actualisé son règlement budgétaire et financier. Pour la sixième année consécutive, l'agence Standard & Poor's lui a attribué la note A+ avec une perspective qui reste stable. La notation A+ a été maintenue « malgré les incertitudes macroéconomiques, grâce à des revenus en augmentation, à un contrôle rigoureux des dépenses de fonctionnement et à des économies d'échelle ».

La perspective stable reflète l'anticipation de Standard & Poor's selon laquelle la performance budgétaire et la position de liquidité du Syctom sont suffisamment solides pour résister aux incertitudes macroéconomiques. En parallèle, le syndicat a poursuivi son recours au marché obligataire dans un cadre reconnu par le marché. Il a choisi de n'émettre des obligations que sous un format « vert », les « Green bonds ».

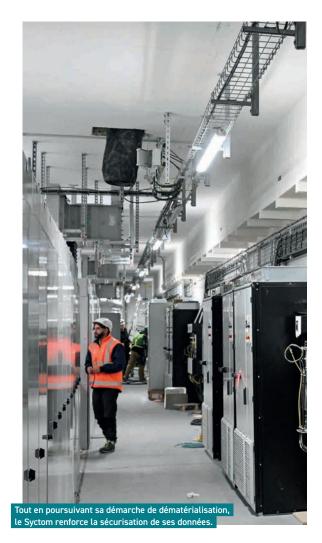
En outre, dans la perspective du financement du « Mur 2025 », un important travail a été réalisé par l'ensemble des services pour actualiser les prospectives financières, identifier les déterminants et les risques et travailler aux marges de manœuvre pour limiter la hausse de la tarification d'ici 2026.

Performance informatique

Dans un contexte de cyberguerre et de cyberattaques, le Syctom fait de la sécurisation de ses données un axe prioritaire. Sa politique en matière de sécurité se décline à tous niveaux : sécurité des personnes et des actifs, des accès physiques et digitaux aux sites, organisation en temps de crise. La mise en œuvre de son Plan de continuité et de reprise informatique (PCI/PRI) est destinée à permettre la reprise du système d'information, le plus rapidement possible et avec le minimum de pertes de données, lorsqu'il est affecté par une situation de crise, un sinistre ou une défaillance majeure.

Par ailleurs, le Syctom poursuit sa démarche de dématérialisation des processus métiers afin de créer un environnement plus agile et adapté au contexte actuel et renforcer la continuité de ses services en facilitant les conditions de télétravail. En 2023, une solution de parapheur et de signature électroniques a été mise en place pour les marchés publics.

Ce déploiement sera ensuite étendu à d'autres domaines. Enfin, dans le cadre de son plan de sobriété, il a mis en place des actions de sensibilisation auprès des agent·es pour une sobriété numérique dans l'utilisation des outils numériques.



Accompagnement de la dynamique interne



Le Syctom a adopté des mesures de soutien pour le pouvoir d'achat : extension des conditions d'attribution du Forfait mobilité durable (FMD) afin d'assurer la prise en charge des frais engagés pour l'utilisation régulière d'un mode de transport alternatif et durable par les agent·es sur leur trajet domicile – travail, augmentation de la participation du Syctom (prime pour le pouvoir d'achat (PPA), mutuelle, tickets restaurants, transports en commun). Les instances représentatives du personnel ont par ailleurs été renouvelées à l'issue des élections professionnelles dans la fonction publique du 8 décembre 2022.

En septembre, la Qualité de Vie au Travail (QVT) a mis à l'honneur la thématique de la santé au travail afin de contribuer au maintien et à l'amélioration du bienêtre des agent es du Syctom. Les avis exprimés et les propositions de thèmes ont permis de rédiger un cahier des charges précis. Des ateliers de sensibilisation à destination des agent es seront programmés en 2024, suite à l'attribution de ce marché.

Dans le cadre du déploiement de son plan d'égalité professionnelle, un groupe de travail a également été instauré pour promouvoir l'égalité professionnelle.

Parmi les agent es du Syctom, de nouveaux ambassadeur rices de l'égalité se sont porté es volontaires pour sensibiliser leurs collègues aux enjeux de l'égalité femmes/hommes et une opération d'information sur les violences sexistes et sexuelles au travail s'est déroulée en mars.

Le 29 juin, à l'occasion du séminaire d'été dédié au plan stratégique « Horizon 2050 », tous les agentes du Syctom ont participé à la Fresque du Climat. Au cours de cet atelier animé par des « fresqueur-ses », les participant.es ont pu reconstituer les liens de cause à effet des changements climatiques à partir des travaux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pour, ensuite, explorer les actions à entreprendre dans le cadre personnel et professionnel. Cet outil d'intelligence collective a permis l'acquisition de connaissances communes et une envie d'agir partagée face au changement climatique, en lien étroit avec les objectifs « Horizon 2050 » et la contribution à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Plusieurs événements ont été lancés afin de valoriser le collectif de travail, qu'il s'agisse de collectes solidaires, au profit des associations (Chaussettes solidaires, Règles élémentaires et « 13 Avenir »), ou d'activités artistiques ou récréatives — atelier art du collage, concours de livres « Aux couleurs du Syctom », découverte du 13e arrondissement de Paris. Des équipes du syndicat ont par ailleurs participé à la Grande course du Grand Paris ainsi qu'à l'Ekiden du Stade français Paris.





Un engagement de terrain pour faire évoluer les comportements

Le Syctom intensifie ses actions de prévention et de sensibilisation pour faire évoluer durablement les comportements par rapport aux déchets. Il incite à éviter le gaspillage des ressources par l'éco-conception, une consommation plus responsable, le réemploi et un tri plus efficace afin d'avancer vers l'ambition « zéro déchet non valorisé ». En connexion avec le public ou en appui des initiatives locales menées par ses collectivités, il multiplie ses modes opératoires. L'année a notamment été marquée par la diversification des actions au sein du milieu sportif et le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation.













RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 48 - 49

Campagne « Faites le tri dans votre vie »

Alors que seule la moitié des emballages en verre de son territoire est orientée vers le recyclage, le Syctom a lancé en septembre 2023 une action de communication inédite pour sensibiliser le grand public aux bons gestes de tri. Première campagne de sensibilisation de vaste ampleur, « Faites le tri dans votre vie » s'affichait dans le métro et le RER, sur les flancs des bus et tramways, dans la presse et les médias digitaux. Avec la mise en scène d'une bouteille ou d'un bocal en verre exprimant leur mal-être à un psychologue, le parti-pris de la campagne est de donner vie à un déchet à travers une série de personnages décalés pour lui porter plus facilement attention. Elle s'est également déployée sur une web-app du Syctom avec des tests de personnalité en lien avec les habitudes de tri et des informations pour comprendre la face cachée des déchets. Jouant la carte de la proximité, le Syctom

a relayé la campagne par une tournée des territoires en caravane : une trentaine d'étapes dans les communes pour proposer des animations interactives telles que jeux, quiz et échanges sur les enjeux du tri et du recyclage et les éco-gestes. Pour optimiser la portée des messages, un kit de communication a été mis à la disposition des collectivités.

Après « le verre se recycle à l'infini », déployée jusqu'à la fin de l'année 2023, deux autres séquences de publicité ont été programmées pour 2024, sur les gestes écoresponsables pour prévenir les déchets (avril-octobre) puis sur les déchets alimentaires (octobre-décembre). Parallèlement, le Syctom a adopté une nouvelle signature, « Jeter moins, trier plus, c'est préserver nos ressources », qui accompagne ses messages de sensibilisation.



30

étapes lors de la Tournée des territoires



visiteur-ses



participant es aux ateliers



visiteur:ses sur la web-app en cing mois

Appui technique et financier aux territoires

L'accompagnement des collectivités



Sur proposition des deux commissions « Économie circulaire » et « Efficience du tri », le Syctom a attribué une aide de 5,8 millions d'euros afin de soutenir 104 projets locaux axés sur la réduction des déchets et l'amélioration de la qualité du tri.

Le Syctom a apporté un soutien important en investissement mais aussi en fonctionnement en faveur du geste de tri (3,6 millions d'euros) – notamment pour les déchets alimentaires : acquisition de bacs et points d'apports volontaires, installation de tables de tri dans la restauration scolaire, actions de communication pour inciter au geste de tri.

Autre thématique porteuse de dynamiques locales, l'économie circulaire a représenté une aide significative (2,2 millions d'euros). Les projets pour encourager le réemploi occupent la première place avec un important soutien, en investissement, pour l'ouverture ou l'agrandissement de structures dédiées. Mais c'est en fonctionnement que l'essentiel des aides a été versée : soutien aux études, sensibilisation des publics, ateliers de réparation, etc.

Les révisions apportées au plan d'accompagnement (suppression du ratio €/hab pour certains soutiens, baisse de 20 % à 10 % du taux de participation des EPT pour le financement en investissement des projets portés par les associations, création d'un soutien aux dispositifs de pré-collecte) ont généré un plus grand nombre de sollicitations.



porteurs
de projets
soutenus

Défi famille Zéro Déchet



Proposé aux territoires adhérents désireux d'accompagner les habitant-es dans la réduction des déchets ménagers, un nouveau pack « Défi famille zéro déchet » (DFZD) a été conçu en 2023. Il décline informations théoriques, animations ludiques et démonstrations pratiques au travers des huit ateliers thématiques. Consommation responsable, réduction du gaspillage alimentaire, compostage, astuces zéro déchet pour le ménage et la

toilette, réemploi : sur tous ces sujets, les participants apprennent par eux-mêmes qu'il est possible de réduire facilement, rapidement et durablement ses déchets. Des équipes d'éco-animation animent ces ateliers, qui sont complétés par des visites des installations du Syctom et de l'Espace Infos Déchets. Des référent es au sein des collectivités peuvent aussi être formé es à l'organisation d'une opération DFZD dans leur commune.

Animations sur le terrain

En 2023, le Syctom a étoffé son réseau d'éco-animateur·rices. Au total, 6 équipes de 10 éco-animateur·rices se sont mobilisé·es pour sensibiliser le public à de nombreux éco-gestes pour limiter les déchets et mieux trier. Durant l'été, le Syctom a proposé, pour la première fois, des animations pédagogiques et ludiques à Paris Plages avec un stand sur les bords de Seine proposant chaque jour une nouvelle activité : bar à eaux, cuisine anti-gaspi, cosmétiques faits maison, consommation responsable, etc. D'autres animations et déambulations estivales ont eu lieu dans diverses communes. Les éco-animateur-rices se sont également appuyé·es sur la démarche GD6D, basée sur les sciences comportementales pour inciter les habitant-es à adopter des gestes plus éco-responsables dans la durée. Paris Terres d'Envol, Plaine Commune, Grand Paris Seine Ouest et Paris se sont engagés à déployer ce dispositif sur une partie de leur territoire.



PAROLE À





Léa VasaPrésidente de la Commission
Économie Circulaire
Paris

« Au-delà du recyclage, l'économie circulaire joue un rôle crucial pour éviter le gaspillage de ressources et limiter la production de déchets. Les acteurs locaux mènent des pratiques circulaires de plus en plus novatrices sur leur territoire, notamment sur la question du réemploi. Ces approches s'accompagnent de multiples actions pour changer durablement le comportement des consommateurs, qui sont au cœur de ce modèle. »

De nouveaux outils d'information

Temps d'échanges avec les collectivités adhérentes pour partager les expériences et informer sur de nouveaux outils et dispositifs, cinq Matinales ont été organisées au fil de l'année 2023 sur des thématiques précises : les ateliers Défi Famille Zéro Déchet, les animations clés en main, le bilan du groupe de travail Collecte, les outils de sensibilisation et les déchets alimentaires.

Afin de mieux valoriser les actions du Syctom et de ses collectivités auprès d'un plus large public et de mieux expliquer les enjeux relatifs aux déchets dans la transition écologique, le Syctom a renforcé ses supports de communication institutionnelle. Le Syctom Mag a par ailleurs évolué en 2023 avec une maquette plus attractive, une pagination augmentée et une parution repensée sur un rythme quadrimestriel.

En complément, le lectorat du Syctom peut s'abonner à *La lettre d'info du Syctom* qui relaie chaque mois son actualité. Le public peut également consulter les nouvelles du syndicat sur les réseaux sociaux.



306

animations « clés en main » subventionnées





Le Syctom a repensé son logo en version éco- conçue. Sans aplat de couleur et avec un taux d'encrage réduit à 65 %, il illustre la démarche de sobriété graphique et numérique engagée par le syndicat.

Sensibilisation à 360°

Toucher un public plus large



Le Syctom a poursuivi l'accueil de visiteur ses dans ses murs afin de faire comprendre son action et le fonctionnement de ses centres, de donner à voir in situ ce que deviennent les déchets pour prendre conscience de la nécessité d'adopter des gestes éco-responsables.

À Romainville-Bobigny, la Journée découverte du projet de reconstruction du centre qui s'est tenue en juin était enrichie par des animations sur la gestion des déchets, le tri et l'économie circulaire en lien avec les enjeux du territoire. La centaine de participant es a pu échanger avec les acteurs du projet et les membres du Groupe Citoyens associés à la démarche de concertation du Syctom.

La Journée portes ouvertes également organisée en juin dans le centre de tri à Sevran s'accompagnait d'une Troc party animée par la Ressourcerie 2mains. Des journées portes ouvertes se sont aussi tenues en septembre à Nanterre et en novembre au centre de tri à Paris XV et au centre de valorisation énergétique Isséane.



visiteur ses du parcours découverte à Isséane



visiteur ses accueilli es lors des Journées Portes ouvertes



visiteur ses du parcours découverte à Paris XV (sur 3 mois)

De nouveaux parcours découverte



Après la réouverture en novembre 2022 du parcours découverte d'Isséane, entièrement repensé, un nouveau parcours découverte a été aménagé au centre de tri des collectes sélectives à Paris XV, pouvant accueillir une quarantaine de personnes. Ouvert au dernier trimestre 2023, il offre une immersion progressive au cœur du site, en huit étapes. Ce circuit didactique conjugue présentation des équipements (pont-bascule, zones de tri, stockage des balles, etc.) avec des temps d'explications autour de panneaux informatifs, de maquettes en 3D, de films pédagogiques, de cartes et schémas, de jeux, etc. Au centre de valorisation énergétique d'Ivry/Paris XIII, un parcours découverte est en cours d'aménagement.

PAROLE À



André Santini Ancien ministre et Maire d'Issy-les-Moulineaux Grand Paris Seine Ouest

« Isséane s'est imposée comme un emblème de l'attachement combiné du Syctom et de la Ville d'Issy-les-Moulineaux à la ville durable. Et c'est avec fierté que nous avons inauguré, fin 2022, le nouveau parcours découverte. Ces parcours didactiques permettent aux citoyennes et citoyens de vivre une expérience immersive inédite au cœur du déchet pour mieux comprendre les enjeux environnementaux associés. Cela confirme l'engagement du Syctom en matière de sensibilisation des publics, notamment scolaires. »

Investissement du milieu sportif



En investissant plusieurs disciplines du milieu sportif, le Syctom diversifie ses canaux d'information pédagogique pour sensibiliser le public, notamment les jeunes, à la question des déchets.

Dans le cadre de son partenariat avec le Stade français Paris, il a poursuivi ses actions menées avec Stade Académie auprès des jeunes licenciés et des adultes qui les entourent. Un groupe de joueurs professionnels a notamment visité le centre de tri des collectes sélectives à Paris XV et le parcours découverte à Isséane en septembre. L'occasion de rappeler les gestes simples à adopter pour avoir un impact concret sur l'environnement au quotidien. En 2023, le syndicat s'est par ailleurs engagé

à soutenir pendant trois ans l'association Red Star FC qui, forte de son implantation locale à Saint-Ouen et de plus de 650 jeunes licenciés, mène une politique RSE qui converge avec ses propres objectifs. Son accompagnement porte sur des actions de sensibilisation auprès des équipes « amateurs », de l'effectif professionnel et des supporters du club de football: animation des éco-animateur-rices lors des rencontres à domicile, visite de centres de tri, découverte de l'Espace Infos Déchets, etc. Autant d'actions qui incitent les jeunes sportifs à devenir des ambassadeurs du tri de premier plan.

Le Syctom a également mobilisé ses équipes d'écoanimation lors de grands événements sportifs pour des animations de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets ainsi qu'à la pratique sportive éco-responsable : il était présent dans le village de la Grande course du Grand Paris le 12 mars et, pendant la Coupe du monde de rugby, du 8 septembre au 28 octobre dans le Village rugby à Saint-Denis.





jeunes de l'association Stade Académie ont été sensibilisés aux gestes de tri.



ESPACE INFOS DÉCHETS

Vitrine inédite pour explorer le cycle de vie des déchets, l'Espace Infos Déchets accueille toute l'année les scolaires depuis 2021. Pendant les vacances, ses portes restent ouvertes pour accueillir les jeunes des centres de loisirs et le grand public.

Circuit pédagogique, ateliers *Do It Yourself* animés par des médiateur·rices, espaces vidéo, exposition sur le sport écoresponsable: les visiteur·ses peuvent parcourir librement l'espace de 100 m² pour mieux comprendre les enjeux de la prévention et de la réduction des déchets.

En 2023, l'Espace Infos Déchets a reçu 3 905 enfants scolarisés et 447 visiteur-ses.



Engagement en faveur de **l'éco-conception**

Concours Design Zéro Déchet 2023



Alors que 11% des émissions nationales de gaz à effet de serre sont générées par le tourisme, l'édition 2023 du concours Design Zéro Déchet invitait à apporter des réponses concrètes à la question « Comment accompagner les professionnels de l'hébergement marchand vers des pratiques plus vertueuses et en lien avec la transition écologique ? ». Elle était parrainée par le designer Patrick Jouin en partenariat avec le Groupe Pierre & Vacances Center Parcs et l'association Acteurs du tourisme durable (ATD). Au total, 200 étudiant-es et jeunes diplômé-es issu-es de 26 établissements ont participé à la 11e édition du concours DZD. Les cinq lauréat-es ont été récompensé-es

en mai pour la qualité de leur proposition en termes de design et innovation, bilan environnemental et faisabilité. TROKBOX est un espace où les vacanciers déposent leurs objets d'occasion pour d'autres vacanciers. L'application COMPERS favorise le prêt d'objets entre campeurs. EKOKIT est un kit d'accueil pour Center Parcs avec des produits réutilisables ou issus de matériaux de récupération. BREW est un plateau de cafétéria qui

remplace les capsules de café, dosettes de sucre et sachets

de thé. LÉO & LUNA rassemble un kit de produits d'hygiène

et une tente éco-conçus à l'attention des festivaliers.



LE DZD 2023, C'EST:

103

projets



187

participant es

établissements d'enseignement supérieur

12e édition sur « Les 1001 vies du mobilier »



Lancée en septembre, la 12º édition du concours DZD est parrainée par la designeuse Charlotte Juillard, en partenariat avec le distributeur Maisons du monde et l'éco-organisme Écomaison. Le thème retenu fait écho aux dispositions relatives au mobilier durable de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020 qui affichent pour objectifs d'augmenter la responsabilité environnementale de la filière des éléments d'ameublement et de favoriser une seconde vie durable des meubles. Matériaux sourcés, réparabilité, réemploi, obsolescence esthétique et fonctionnelle, etc. les étudiant-es sont invités à penser la durabilité du

mobilier dans sa globalité. « Il y a plein d'enjeux de société quand on dessine des meubles » souligne Charlotte Juillard, marraine du concours. « Dans une société qui évolue très vite, avec des sujets qui nous submergent, nous sommes dans l'obligation de réfléchir au pourquoi et au comment de ce que l'on fait. »

Le thème du concours « Les 1001 vies du mobilier » porte un vrai projet de durabilité. Autour des notions de l'évolutif, du réparable, du réemployable, il invite à concevoir des meubles durables, intemporels, qui apportent des solutions très contemporaines.



DÉMARCHE DE PROTOTYPAGE

Afin de donner corps au concept d'économie circulaire, le Syctom ambitionne de concrétiser le maximum de projets lauréats du concours DZD. Son accompagnement porte sur le prototypage et l'expérimentation ainsi que sur la mise en relation des concepteurs de demain avec le monde de l'entreprise. L'enjeu est de démontrer l'impact vertueux de l'éco-conception sur les flux de déchets. Depuis le lancement du concours en 2012, 4 projets ont été concrétisés et 2 sont en développement, dont le kit Léo du projet Léo et Luna présenté par des étudiant.es de l'école de Condé à Toulouse qui sera réalisé pour le voyagiste Nomade Aventure.

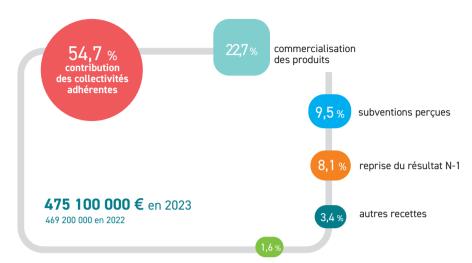


Rapport technique





Recettes de fonctionnement 2023



reprise de provision

EN 2023, **UN MAINTIEN DU NIVEAU**DE LA REDEVANCE

En 2023, les tarifs de la redevance n'ont pas augmenté. Le caractère incitatif de la politique tarifaire est conservé afin de promouvoir le développement du tri et de la collecte séparative des flux destinés à une valorisation matière.

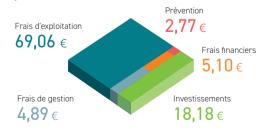
Part population : 6,18 €/hab.

Part tonnage :

- Ordures ménagères et objets encombrants :
 103 €/t (identique à 2022)
- Collecte sélective d'emballages et papiers : 19 €/t
 L'écart de 84€ avec le tarif sur les OM/OE est maintenu pour
 conserver son caractère incitatif.
- · Biodéchets : 19 €/t
- · Anomalies de collecte sélective : 123 €/t

Tarif pour les anomalies de tri afin de renforcer l'incitation à la performance sur le geste de tri.

UTILISATION **DE LA REDEVANCE** pour 100 €



ÉVOLUTION **DU MONTANT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET OBJETS ENCOMBRANTS**



REDEVANCES ET SOUTIENS VERSÉS

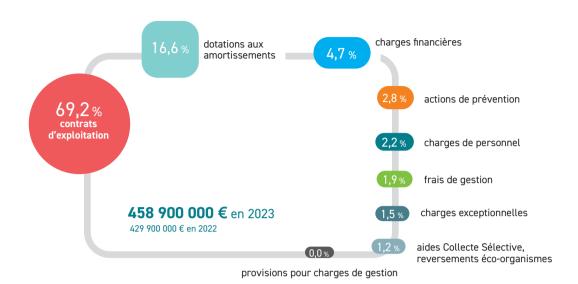
STRUCTURE DES RECETTES

Le produit de la redevance s'est établi à **260,0 M€**. Les redevances sont en légère baisse de 1,0 %. En 2023, les redevances ont représenté **54,7** % des recettes de fonctionnement, suivies par la vente de produits (**22,7** %) et les soutiens des éco-organismes (**9,5** %).

VENTE DE PRODUITS ET SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

La vente de produits s'élève à 107,8 M€, soit une baisse de près de 17 %. Cette diminution s'explique par l'application d'un prix plus faible sur les ventes de vapeur compte tenu de la non atteinte du seuil du volume de vapeur livrée prévu contractuellement et par la baisse des cours des matières. Les soutiens versés par les éco-organismes et les subventions atteignent 45 M€, soit une progression de 25,9 %.

Dépenses de fonctionnement 2023



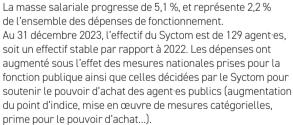




Les dépenses directes d'exploitation s'élèvent à 317 M€ et continuent de constituer le principal poste de dépenses (69,2 %). Elles sont en hausse principalement sous l'effet de l'inflation et de la poursuite de l'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).



CHARGES
DE PERSONNEL
La masse salariale prog







Les soutiens reversés aux collectivités adhérentes se sont élevés à 1,2 % des dépenses de fonctionnement - soit 5,7 M€.





La dotation aux amortissements s'élève à 76,3 M€. Elle progresse de 11,3 % en raison de la poursuite des investissements et notamment de l'impact des études menées sur le projet de Romainville, de la mise en service des travaux et du process industriel du site de l'étoile verte à Saint-Ouen.

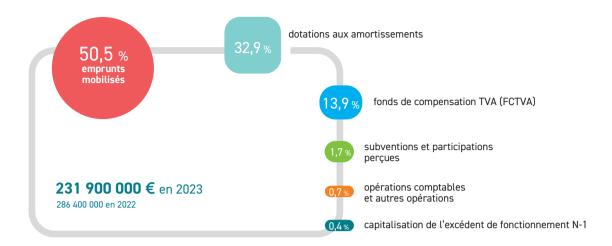




Les dépenses de prévention sont en forte progression, en raison de l'augmentation très significative des écoanimations, du déploiement du compostage, de la campagne de sensibilisation et des subventions permettant ainsi d'accompagner les besoins des collectivités adhérentes au plus près des réalités territoriales.

Dans toutes les pages du rapport technique et financier, les données ont été arrondies par souci de clarté, ce qui explique d'éventuels écarts – minimes – avec les totaux indiqués.

Recettes d'investissement 2023



O DETTE 2023 : **ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT**

L'encours de dette du Syctom s'élève à 981 M€, soit une progression de 7,2 % par rapport à l'année précédente. Le Syctom continue son recours à l'endettement pour financer le déploiement de son plan d'équipement.

En 2023, le Syctom a mobilisé 117 M€ dont :

- 32 M€ d'obligations
- · 25 M€ de tirage du financement pluriannuel de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).
- 60 M€ de mobilisation de prêts bancaires

Dépenses d'investissement 2023



O INVESTISSEMENT: POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS



Les dépenses d'équipement continuent de représenter le principal poste de dépenses (70,9 % du total).

Les dépenses d'investissement ont permis :

• La poursuite de la construction du centre de valorisation à lvry-sur-Seine

- · La rénovation de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine :
- L'intégration architecturale et paysagère : achèvement du bâtiment côté rue Ardoin, mise en lumière de la cheminée, démarrage des travaux de construction du bâtiment à l'angle de la rue Ardoin et de la RD1 et réception du bâtiment en front de Seine pour les locaux de l'exploitant.
- Le traitement des fumées : requalification des trois lignes de traitement, passage au traitement sec des fumées et optimisation de la valorisation énergétique.

- La captation du CO₂ contenu dans les fumées d'incinération : poursuite du projet avec une mission d'expertise scientifique.
- La poursuite des études pour la reconstruction du centre Romainville/ Bobigny: lancement des études techniques du maître d'œuvre, réalisation des dossiers Avant-Projet Sommaire et Avant-projet Détaillé et élaboration des dossiers d'autorisation administratives (permis de construire et autorisation environnementale) pour un objectif de dépôt à l'été 2024.
- L'amélioration continue des centres de tri et des UVE, développée autour de plusieurs axes thématiques: la standardisation des outils et des processus; le déploiement de la politique de gestion de patrimoine; le renfort de la sécurité des sites (incendie, accès, cybersécurité de l'informatique industrielle, sécurité agents et patrimoine).

En 2023 se sont déployés sur ces axes :

- Des marchés concernant la sécurité : passation d'un marché pour l'accompagnement dans la gestion de crise et engagement d'une étude sur le plan de continuité des installations afin de renforcer les actions contre les risques et les vulnérabilités des activités du Syctom; engagement de travaux contre les cyberattaques à l'UVE d'Isséane (1ère phase concrétisée avec la suppression des risques liées à la sécurité des sauvegardes et mots de passe ainsi que la sécurité des accès aux applications de l'exploitant et réseaux).
- Des marchés pour la protection incendie : poursuite d'un audit global des installations de protection incendie et réalisation de travaux

- dans le cadre du GER par l'exploitant ou par le Syctom selon les marchés existants (tuyauterie industrielle, électricité, etc.). Dans ce cadre, on note les travaux de remplacement des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) obsolètes sur les UVE à l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine et Isséane à Issy-les-Moulineaux. Enfin, sur le centre de tri à Sevran, les travaux d'amélioration de la protection du stockage amont ont été finalisés avec la mise en place des canons associés à des réserves d'eau.
- Des marchés pour la politique de gestion du patrimoine : engagement d'une prestation pour la collecte des données industrielles dans le cadre de la réalisation d'un projet pilote autour du mode BIM GEM (Building Information Management – Gestion Exploitation Maintenance) pour le site Isséane.
- La poursuite du partenariat d'Innovation Syctom SIAAP / Projet Cométha : report en 2024 de la mise en exploitation des deux unités pilotes de manière à vérifier et valider les performances obtenues lors de la phase 1 R&D.
- Site de méthanisation à Gennevilliers co-maîtrise d'ouvrage avec le Sigeif : dépôt des dossiers d'autorisation administrative (permis de construire et autorisation environnementale) au printemps 2023 avec un complément en décembre 2023. L'enquête publique aura lieu à partir du 13 juin 2024 pour une durée d'un mois.

Programme d'investissement par site

TRAVAUX LIÉS AUX INSTALLATIONS EXISTANTES OU À DES PROJETS EN M€ TTC

SITES ET NATURE DES TRAVAUX	TRAVAUX FINANCÉS EN 2023
RECONSTRUCTION DU CENTRE À IVRY-SUR-SEINE	74,1
RÉNOVATION DU CENTRE L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE	39,9
AMÉLIORATION CONTINUE DES INSTALLATIONS	22,4
Centres de valorisation énergétique	
Isséane à Issy-les-Moulineaux Ivry/Paris XIII L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine	6,7 0,9 8,0
Centres de tri de collecte sélective	
Paris XV Paris XVII Nanterre Romainville Sevran	1,5 0,4 4,0 0,2 0,3
Multi-sites	0,2
ÉTUDES POUR LA RECONSTRUCTION DU CENTRE À ROMAINVILLE/BOBIGNY	6,6
PROJET COMÉTHA SYCTOM/SIAAP	3,7
FUTUR CENTRE BIOMÉTHANISATION SYCTOM/SIGEIF	1,9
PLAN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE TRI	3,3
AUTRES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	8,1
TOTAL GÉNÉRAL	160,1

RAPPORT ANNUEL sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Ce document a été voté par le Comité syndical du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, lors de la réunion du 21 juin 2024.



TRAITEMENT DES DÉCHETS

UNITÉS DE TRAITEMENT DU SYCTOM

EN TONNES

TOTAL			1 546 951
L'ÉTOILE VERTE	650 000	600 000	495 918
IVRY / PARIS XIII	730 000	710 000	544 144
ISSÉANE	536 000	550 000	506 889
3 CENTRES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	CAPACITÉ AUTORISÉE	CAPACITÉ TECHNIQUE	TONNAGES INCINÉRÉS

5 CENTRES DE TRI DE COLLECTE SÉLECTIVE			TONNAGES RÉCEPTIONNÉS
NANTERRE	65 000	55 000	39 596
PARIS XV	32 200	31 500	32 812
PARIS XVII	45 000	45 000	45 865
ROMAINVILLE	55 000	53 000	57 131
SEVRAN	20 000	19 000	18 529
TOTAL			193 933

DÉCHÈTERIES	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS
GENNEVILLIERS	20 917
MEUDON	18 381
NANTERRE	19 372
ROMAINVILLE	4 330
SAINT-OUEN	1 031
27 DÉCHÈTERIES MOBILES	1 865
TOTAL	65 896

UNITÉS EXTÉRIEURES UTILISÉES PAR LE SYCTOM

EN TONNES

DÉCHETS	
ALIMENTAIRES	TONNAGES
BASSEE BIOGAZ - NOYEN-SUR-SEINE (77)	1 640
BEE & CO - VITRY-SUR-SEINE (94)	105
BIOMÉTHA - SAINT-CRÉPIN (60)	501
BIONERVAL - ÉTAMPES (91)	47
BIONERVAL - PASSEL (60)	956
DM COMPOST - VALENTON (94)	7
EQUIMETH - MORET-LOING-ET-ORVANNE (77)	1 240
GATINAIS BIOGAZ - CHÂTEAU-RENARD (45)	261
LES ALCHIMISTES - STAINS (93)	72
O'TERRES ENERGIES - USSY-SUR-MARNE (77)	2 298
PANAIS ENERGIE - THENNELIÈRES (10)	1 841
SOLOGNE AGRI MÉTHA - LAMOTTE-BEUVRON (41)	317
AVALLON BIO ENERGIE - DOMECY-SUR-CURE (89)	102
AGRIMÉTHANE EN OUCHE - SAINT-SYMPHORIEN (61)	10
ARTOIS MÉTHANISATION - GRAINCOURT-LÈS-HAVRINCOURT (62)	195
AVALLON BIO ENERGIE - ETAULE (89)	128
ENEBIO - DIERREY-SAINT-JULIEN (10)	600
TOTAL	10 320

DÉCHETS VERTS	TONNAGES
ERMENONVILLE (SUEZ)	3 311
ATTAINVILLE (VALDEVE)	59
COMPANS (PSL)	9 283
TOTAL	12 652

CENTRES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	TONNAGES INCINÉRÉS
ARGENTEUIL (SUEZ)	7 189
CARRIÈRES-SOUS-POISSY (SUEZ)	6 496
CARRIÈRES-SUR-SEINE (SUEZ)	2 104
MASSY (SUEZ)	50
MONTEREAU-FAULT-YONNE (VEOLIA)	3 067
MONTHYON (VEOLIA)	3 026
OUARVILLE (SUEZ)	3 286
RUNGIS (RIVED)	3 651
SAINT-OUEN-L'AUMONE (PAPREC)	3 486
SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES (SIETREM)	21 560
SARCELLES (SIGIDURS)	2 850
ROUEN (VALENSEINE)	291
VAUX-LE-PENIL (VEOLIA)	1 692
VILLEJUST (SIOM)	4 905
TOTAL	63 652

CENTRES DE TRI DE COLLECTE SÉLECTIVE	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS
LE BLANC MESNIL (PAPREC)	9 684
LIMEIL (SUEZ)	7 238
SAINT-THIBAULT (SIETREM)	744
VERT-LE-GRAND (SERIVEL)	3 833
TOTAL	21 499

CENTRES DE TRAITEMENT DES OBJETS ENCOMBRANTS	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS (hors déchèteries)	APPORTS DES DÉCHÈTERIES SYCTOM
BONNEUIL (TAÏS)	49 740	0
GENNEVILLIERS (SUEZ)	24 917	10 098
GENNEVILLIERS (PAPREC)	4 752	176
LA COURNEUVE (PAPREC)	45 420	0
VERT-LE-GRAND (SEMAVAL)	19 122	1 755
ISDND (OE DÉCLASSÉS)	28 751	3 866
SOUS-TOTAL	172 524	15 894

CENTRES DE TRAITEM DES OBJETS ENCOMBR DE CHANTIER		APPORTS DES DÉCHÈTERIES SYCTOM
GENNEVILLIERS A15 (PAPREC)	20 932	28 207
WISSOUS (TAÏS)	5 556	7 934
ISDND (OE CHANTIER DÉCLASSÉS)	0	1 024
SOUS-TOTAL	26 665	37 165
TOTAL	100 100	F2.0/0
TOTAL	199 190	53 060

	ONS DE STOCKAGE TS NON DANGEREUX	TONNAGES
ISDND BOUQUEVAL (REP)		47 193
ISDND CLAYE SOUILLY (RI	EP)	158 028
ISDND VERT-LE-GRAND (S	EMARDEL)	15 761
AUTRES ISDND (MARCHÉS	EXTÉRIEURS)	19 400
TOTAL		240 382

O BILAN ANNUEL GLOBAL

NOMBRE DE COMMUNES DANS LE PÉRIMETRE DU SYCTOM	82
NOMBRE D'HABITANT·ES DANS LE PÉRIMETRE DU SYCTOM	5 681 908
DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS (en tonnes)	
Ordures ménagères résiduelles (OMr)	1 646 970
Balayures et déchets verts non compostables	25 687
Emballages et papiers	215 682
Objets encombrants	199 190
Déchèteries	65 896
Déchets alimentaires	10 339
Déchets verts	12 825
REDEVANCES	
OMr et Objets encombrants	103 €/t
Collecte sélective	19 €/t
Déchets alimentaires	19 €/t
Anomalies de tri	123 €/t
Part Population	6,18 €/hab

INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation du service d'élimination confié au Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers	Marchés publics		
Montant annuel global des dépenses de traitement des déchets du Syctom (total dépenses réelles section de fonctionnement - hors provisions)		;	382,6 M€
Modalités de financement du service global de traitement	Contribution des c aides Citeo, vente		
Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimin des assimilés	ation		sans objet
Montant annuel des principales prestations de traitement (ho GER) rémunérées sur contrat	rs	260,3	3 M€ TTC
Produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stor dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assin			sans objet
Reversement au titre de la collecte sélective	Reverse	Soutiens Syctom ments liés au verre	2,8 M€ 3,0 M€
Montant détaillé des aides perçues d'organismes agréés (Citeo, Eco-Folio, OCAD3E, Eco-Mobilier)			44,2 M€

VALORISATION



ÉNERGIE ET MATÉRIAUX ISSUS DE L'INCINÉRATION

Électricité (EN MWH)	138 061
Vapeur (EN MWH)	2 179 955
Eau chaude (EN MWH)	19 069
Mâchefers (EN TONNES)	252 232
Ferreux (EN TONNES)	32 628
Non ferreux (EN TONNES)	4 269



RECYCLAGE ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN TONNES)

Plastiques, papiers, cartons, acier et aluminium



RECYCLAGE ISSU DES OBJETS ENCOMBRANTS ET DES DÉCHÈTERIES

Bois, ferrailles, gros cartons 76 885 (hors inertes)



AMENDEMENT ORGANIQUE ET BOIS

17 746

RECETTES DE VALORISATION MATIÈRE

en M€ HT



ISSUES DU TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

SOUS-TOTAL 15,8



SOUS-TOTAL 2,1



SOUS-TOTAL 2,7

TOTAL 20,6

RECETTES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

en M€ HT



ISSUES DE L'INCINÉRATION

TOTAL	83,1
Vente de vapeur et d'électricité (l'Étoile Verte à Saint-Ouen)	15,3
Vente de vapeur et d'électricité (Isséane et Ivry/Paris XIII)	67,9

ENFOUISSEMENT



DÉCHETS NON DANGEREUX DIRIGÉS VERS LES ISDND (EN TONNES)

Ordures ménagères

131 001

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) impose de « réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installations de stockage en 2020 par rapport à 2010, et de 50 % en 2025 ».

INDICE DE RÉDUCTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS MIS EN INSTALLATIONS DE STOCKAGE



MESURES PRISES POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES RISQUES PRÉJUDICIABLES À LA SANTÉ DE L'HOMME ET À L'ENVIRONNEMENT

Amélioration continue et sécurité des installations du Syctom

- Pour tous les centres : audit global des installations incendie ; renforcement de la procédure d'accueil/sécurité et d'anti-intrusion
- · L'Étoile Verte à Saint-Ouen : audit cybersécurité.
- Isséane : lancement des travaux de réfection des sanitaires et de l'espace détente pour les agents ripeurs ; reprise (sol, peinture et plafond) des bureaux et salle de réunion du Syctom.
- · Paris XV : plantation de Ilex Crenata à l'entrée du site.
- Paris XVII: reprise des peintures et des protections des murs de l'espace détente et de l'espace cuisine pour les agents-trieurs.
- Siège social du Syctom, Paris 13e : aménagement de bureaux pour les représentants du personnel, de 3 espaces de travail individuel et d'un local de stockage pour matériel informatique ; achat de nouveaux mobiliers pour une salle de réunion ; changement des urinoirs et pose d'un revêtement de sol PVC aux espaces de détente.

Contrôle des rejets au milieu

- Finalisation du traitement des effluents industriels à l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine.
- Poursuite des campagnes de mesures semestrielles (menées par le Syctom) des rejets à la cheminée des UVE.

Répartition des tonnages dans les différentes filières de traitement en 2023

Chiffres réels arrêtés au 30/04/2024

Les tonnages de refus de tri indiqués correspondent aux tonnages réels enregistrés par les exploitants des centres de tri.

Cette méthode de calcul explique la légère différence entre la somme des tonnages sortants des centres de tri et celle des tonnages entrants.

TOTAL

2 298 451 t



COLLECTES SÉLECTIVES
EMBALLAGES ET PAPIERS GRAPHIQUES

215 682 t



COLLECTES SÉLECTIVES OBJETS ENCOMBRANTS ET DÉCHÈTERIES

265 085 t

Tonnage traité par le Syctom 2 176 588 t



COLLECTES SÉLECTIVES DÉCHETS ALIMENTAIRES

10 339 t



COLLECTES DÉCHETS VÉGÉTAUX (HORS APPORT EN DÉCHÈTERIE)

12 825 t



COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

1 672 657 t

Verre

121 863 t

		VALORISATION MATIÈRE	151 444 t
		DELTA DE STOCK AMONT	194 t
		VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (REFUS)	52 147 t
		REFUS EN ISDND	5 927 t
ENTRES DE TRI	213 625 t	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (DÉCLASSEMENTS)	2 015 t
ÉCLASSEMENTS*	2 057 t	DÉCLASSEMENTS EN ISDND	42 t
		VALORISATION MATIÈRE	126 336 t
		DONT INERTES (REMBLAIEMENT ET ISDI)	49 451 t
		VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (BOIS COMBUSTIBLE)	19 331 t
ENTRES DE TRI	211 358 t	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (REFUS ET DÉCLASSEMENTS)	11 681 t
ÉCLASSEMENTS*	40 891 t	REFUS ET DÉCLASSEMENTS EN ISDND	103 781 t
		VALORISATION ORGANIQUE (DIGESTAT ET/OU COMPOST)	9 192 t
ENTRES DE DMPOSTAGE J MÉTHANISATION	10 320 t	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (REFUS)	764 t
ÉCLASSEMENTS*	19 t	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (DÉCLASSEMENTS)	19 t
		VALORISATION ORGANIQUE COMPOST)	4 929 t
ENTRES DE DMPOSTAGE	12 608 t	VALORISATION MATIÈRE (BOIS)	3 624 t
ÉCLASSEMENTS*	68 t	DÉCLASSEMENTS EN ISDND	68 t
		MÂCHEFERS ÉVACUÉS	252 232 t
NITÉS DE ALORISATION NERGÉTIQUE	1 526 534 t	VALORISATION MATIÈRE	36 897 t
DND	131 001 t	REFIOM MIS EN ISDD	41 507 t
FOCK BALLES OMR	3 201 t		







TOTAL Installations de stockage déchets non dangereux

ENFOUISSEMENT ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + REFUS DE TRI :

240 819 t

DONT 131 111 t ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS

DONT 109708t REFUS DE TRI SOIT

 $10,6\,\%\,\text{des déchets}$

- * Les déclassements sont des apports non conformes aux prescriptions techniques, qui ne peuvent donc pas être valorisés et sont traités comme les refus.
- ** Les mâchefers, ferreux et non ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage de la valorisation énergétique.

Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

Coûts de traitement

2023











Coût nan fluy de déchete				0 0	0 0			
Coût par flux de déchets et mode de traitement		INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES**	DÉCHETS VÉGÉTAUX
Tonnages traités		1 623 858	220 982	213 562	251 842	66 056	4 496	12 951
Marchés et charges d'exploitation*	М€	180,2	33,5	53,0	41,1	10,6	0,7	0,7
Récupération de TVA	М€	-4,6	-0,7	-0,7	-0,4	-0,1	-0,0	-0,0
Amortissement/Frais financiers	М€	74,6	1,6	19,7	-	-	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	М€	250,2	34,4	72,0	40,7	10,5	0,7	0,7
Recettes de vente de matières	М€	4,9	-	12,4	1,9	0,1	-	-
Soutiens des éco-organismes conservés par le Syctom	М€	5,4	-	33,5	3,2	0,1	-	-
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	М€	79,6	-	0,1	-	0,0	-	-
TOTAL RECETTES PROPRES	М€	89,9	-	46,0	5,1	0,2	-	-
COÛT NET DE TRAITEMENT	М€	160,4	34,4	26,1	35,6	10,3	0,7	0,7
	€/t	99	156	122	141	156	151	56
Soutiens/reversements opérés par le Syctom au profit des adhérents	М€	3,0	-	5,9	-	-	0,1	-
Soutiens et recettes matière perçues par le Syctom pour le compte des adhérents	М€	-	-	5,6	-	-	-	-
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	М€	3,0	-	0,3	-	-	0,1	-
	€/t	2	0	1	0	0	30	0
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	М€	163,3	34,4	26,3	35,6	10,3	8,0	0,7
	£ /±	101	154	122	1/.1	154	101	5.4

^{*} Prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement.

2023

Coût tous flux confondus	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2020 5 681 908 HAB
(OM/CS/OE/déchèterie)			
	M€	€/t	€/hab.
Coût complet*	385,7	177	68
Total recettes propres	141,2	65	25
COÛT NET DE TRAITEMENT	244,5	112	43
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	3,4	2	1
+ Charges de structure	20,2	9	4
+ Prévention / Expérimentation	14,0	6	2
COÛT NET GLOBAL	282,1	126	50

^{*} Hors doubles comptes tels que certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE.

Éléments notables expliquant l'évolution constatée en 2023

On constate une hausse significative du coût net global du traitement global des déchets: +50 M€ (soit +21 %).

- · Les dépenses de prévention/communication/expérimentation ont augmenté de 5,2 M€ soit +60%.
- · Les dépenses de traitement des OMr ont fortement augmenté en raison des grèves et des travaux sur les sites du Syctom qui ont induit une réduction de la capacité d'incinération de ces sites et, corrélativement, une augmentation du recours à l'enfouissement (+20 M€). Les travaux à lvry-sur-Seine et Saint-Ouen-sur-Seine ont ainsi engendré une augmentation de l'ordre de 13 M€ des amortissements et frais financiers. À noter que la progression des recettes d'électricité, engendrée par des prix de vente élevés négociés fin 2022, a permis de compenser la diminution des recettes de vapeur. En effet, les grèves ayant amputé la capacité de traitement et donc de production de vapeur, le Syctom n'a pas atteint l'objectif lui autorisant la perception du prix complémentaire de vapeur.
- Le coût de traitement des collectes sélectives a augmenté de 10 M€ en raison de la forte diminution des recettes de ventes matière liée à la baisse significative des cours des matières premières et secondaires (-13 M€).
- · Les 4 autres flux (Objets encombrants, Déchèterie, Déchets alimentaires et Déchets verts) présentent globalement une croissance plus modérée (<1 M€ pris ensemble). Les objets encombrants et les déchets alimentaires voient leur coût à la tonne poursuivre leur progression de respectivement

^{**} Hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation.

2022

2021









	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈ- TERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES***	DÉCHETS VÉGÉTAUX		INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈ- TERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES***
	1 796 773	108 674	209 773	270 270	67 962	3 718	9 575		1 812 901	119 348	211 508	277 129	55 242	3 784
М€	185,2	14,7	47,7	39,7	11,5	0,5	0,5	М€	164,4	14,0	55,2	39,3	10,5	0,5
М€	-5,2	-0,4	-0,7	-0,4	-0,1	-0,0	-0,0	M€	-3,6	-0,3	-0,6	-0,4	-0,1	0,0
М€	61,5	0,3	21,0	-	-	-	-	М€	64,5	0,5	15,3	-	-	-
М€	241,6	14,6	68,0	39,2	11,4	0,5	0,5	М€	225,3	14,1	69,9	38,8	10,4	0,5
М€	10,4	-	25,3	1,7	0,2	_	-	М€	7,9	-	20,4	2,0	0,5	_
М€	6,3	-	26,4	3,2	0,1	-	-	M€	7,3	-	24,3	4,1	0,1	-
М€	82,2	-	-	-	0,1	-	-	М€	66,2	-	2,8	-	0,1	-
М€	98,9	-	51,7	4,9	0,3	-	-	М€	81,4	-	47,5	6,1	0,7	-
M€	142,7	14,6	16,3	34,3	11,0	0,5	0,5	M€	143,9	14,1	22,4	32,7	9,8	0,5
€/t	79	134	78	127	163	137	54	€/t	79	118	106	118	177	129
М€	3,2	-	5,5	-	-	0,1	-	M€	3,1	-	4,8	-	-	-
М€	-	-	5,2	-	-	-	-	M€	-	-	4,7	-	-	-
M€	3,2	-	0,3	-	-	0,1	-	M€	3,1	-	0,2	-	-	-
€/t	2	0	1	0	0	30	0	€/t	2	0	1	0	0	0
М€	145,9	14,6	16,6	34,3	11,0	0,6	0,5	M€	147,0	14,1	22,6	32,7	9,8	0,5
€/t	81	134	79	127	163	167	54	€/t	81	118	107	118	177	129

^{*} Prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement.

^{***} Hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation.

)	022	2	U,	2	1
_	UZZ	Z.	U.	_	

COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2019	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2018
	2 244 310	5 688 823		2 295 862	5 823 031
M€	€/t	€/hab.	M€	€/t	€/hab.
357,4	159	63	343,5	150	59
155,8	69	27	135,7	59	23
201,6	90	35	207,8	90	36
3,6	2	1	3,3	1	1
19,1	9	3	20,5	9	4
8,8	4	2	8,0	3	1
233,1	104	41	239,5	104	41

^{*} Hors doubles comptes tels que certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE.

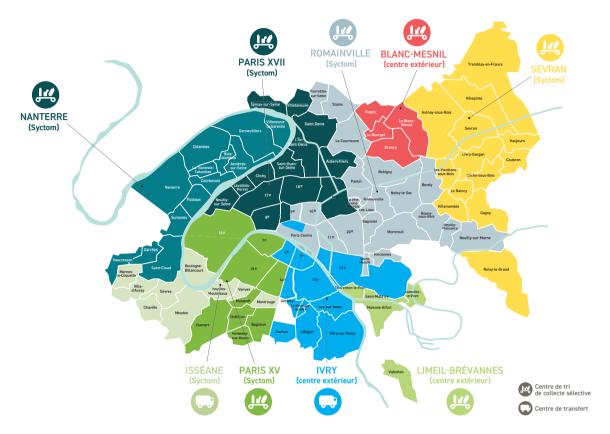
Quelques éléments de méthodologie

- · La politique de soutien aux collectivités (accueil, reversement Citeo) est mise en évidence car elle ne peut être assimilée à une dépense de traitement classique.
- · Le calcul des coûts est le résultat d'une analyse qui opère des retraitements afin que les données présentées dégagent les tendances les plus fiables possibles. Il n'est donc pas le reflet exact de la comptabilité.
- $\boldsymbol{\cdot}$ À titre d'exemple, le dernier exercice présenté fait l'objet sur certains points d'une estimation au plus proche de la réalité. D'une année sur l'autre, les données définitives peuvent être substituées aux valeurs estimées.

^{**} Hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre.

BILAN DÉTAILLÉ D'EXPLOITATION Collecte sélective

BASSINS VERSANTS



Certains déchets passent par des centres de transfert pour respecter la logique de proximité.

RÉPARTITION DES TONNAGES 2023

En plus des flux de collecte sélective de ses collectivités adhérentes, le Syctom a traité en 2023 des apports ponctuels du SEVADEC, syndicat d'élimination et de valorisation des déchets du Calaisis.

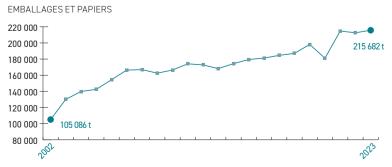
TONNAGES

TOTAL GÉNÉRAL	215 861 t	213 804 t	151 637 t	
SOUS-TOTAL CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS	21 429 t	20 797 t	13 332 t	
CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS				
SOUS-TOTAL CENTRES DE TRI DU SYCTOM	194 432 t	193 008 t	138 306 t	
SEVRAN	18 529 t	18 298 t	11 513 t	TRINÉO (VEOLIA)
NANTERRE	39 596 t	39 558 t	30 162 t	TRIVALO 92 (PAPREC GROUP)
ROMAINVILLE	57 131 t	56 897 t	41 028 t	VALORAM (URBASER)
PARIS XVII	45 865 t	45 176 t	31 053 t	SUEZ RV
PARIS XV	32 812 t	32 589 t	24 549 t	XVÉO (VEOLIA)
CENTRES DE TRI DU SYCTOM				
CENTRES DE TRI	RÉCEPTIONNÉS (inclut les déclassements)	TRIÉS	TONNAGES VALORISÉS	EXPLOITANTS
1.00				

FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIAUX RECYCLABLES

en tonnes		TONNAGES SYCTOM	REPRENEURS	DESTINATION	DEVENIR	TRANSPORT
	OURNAUX. REVUES ET	27 / 20	VEOLIA EPR : pour le centre de tri à Paris XVII)	Papeterie Stora Enso (Belgique)		12 % en ferré et le reste
M	IAGAZINEŚ	25 632	Norske Skog : pour les autres centres)	Papeterie Norske Skog / Golbey (88)	Papier journal	en routier
	MR (CARTON BRUN + ARTONNETTES)	84 078	SUEZ RV	Principalement les papeteries Saica / Nogent-sur-Seine (10) et Venizel (02) et Ds-Smith / Saint-Étienne-du-Rouvray (76) + Gondardennes (Wardrecques)	Carton brun, papier pour ondulé	32 % de transport fluvial (péniche) et le reste en routier
	ROS DE MAGASIN MÉLANGE DE PAPIERS)	12 988	PAPREC GROUP	Majoritairement, Saica / Nogent-sur-Seine (10)	Carton ondulé ou plat	7 % de transport fluvial (péniche) et le reste en routier
	MBALLAGES LÉGERS LIMENTAIRES	2 012	REVIPAC	SCA Tissue France / Hondouville (27) Nova Tissue - Lucart / Laval sur Vologne (88) + Italie)	Papier d'hygiène et domestique	Routier
Et	MBALLAGES N PLASTIQUE RIGIDE IYPE PET)	10 021	SUEZ RV	Majoritaiarement en France / Limay (78), Colmar (68), Bayonne (64) Ponctuellement, proche Europe (PET Compania en Espagne)	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition des bouteilles (RPET) ou de fibres (textile)	Transport fluvial (péniche) pour environ 41 % du flux après regroupement des flux à Gennevilliers pour Limay et transport routier
Et	MBALLAGES N PLASTIQUE RIGIDE TYPES PE, PP OU PS)	5 929	PAPREC GROUP	Usine MPB / Chalon-sur-Saône (71) Usines Vogt Plastic et Replano (Allemagne) Ponctuellement autres pays d'Europe (Suisse, Belgique, Espagne, Italie, Slovénie, Bulgarie, Pologne)	Matière première régénérée sous forme de granulés pouvant ensuite entrer dans la composition de produits divers en plastiques (tuyaux assainissement, arrosoirs,)	Routier
	ILMS ET HOUSSES LASTIQUES EN PEBD	2 841	SUEZ RV	Majoritairement proche Europe (Portugal, Espagne, Belgique et Allemagne) + Usine Machaon / Châlons-en-Champagne (51)	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la compostion de films plastiques	Routier
	LUX DÉVELOPPEMENT PLASTIQUES RIGIDES)	1 419	CITEO	Sur-tri en France (nord et est de la France) puis recyclage en France ou en Europe	Selon la résine plastique : fabrication de nouveaux emballages, fibres textiles, produits divers en plastiques, etc.	Routier
	LUX DÉVELOPPEMENT PLASTIQUES SOUPLES)	1 529	CITEO	Majoritairement, usine Machaon / Châlons-en-Champagne (51)	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la compostion de films plastiques	Routier
DI	LUMINIUM ISSU ES COLLECTES ÉLECTIVES	1 477	REGEAL AFFIMET (pour le gros alu) ; SUEZ RV (pour le petit alu)	Usines Next Métal à Isigny-le-Buat (50) et autres usines proches Europe pour le flux des gros aluminiums. Usines Alunova et Pyral (Allemagne) pour le flux des petits aluminiums	Alliages en aluminium	Routier
	CIER ISSU DES COLLECTES ÉLECTIVES	3 614	ARCELORMITTAL	Usine Arcelormittal à Dunkerque (59)	Acier	Routier
IS S'	ON FERREUX/ALUMINIUM SSU DES MÂCHEFERS (FILIÈRE YCTOM, PROVENANCE IME IBS UNIQUEMENT)	661	Filière Syctom : SUEZ RV	Suez RV - Norval à Berville-sur-Seine (76) - pour 660,55 t, en provenance de l'IME MBS	Alliages en aluminium	Routier
IS (F	ON FERREUX/ALUMINIUM SSU DES MÂCHEFERS FILIÈRES IME : PROVENANCE UTRES IME)	3 544	Filières IME (pour le reste, provenance autres IME) : multiples repreneurs	Multiples repreneurs pour le reste (3544,40 t): CYCLAMEN, Morbirec, RECCO, BAUDELET,Recyf, Retralog, Dolphin, SIMS, Befesa auliminon, Heitec Rohstoffe, Overslagbeddrijf Moerdijk, Limbur recycling, Refial/Grupo Otua, Bouwmas metal bv, Bouwmas metal bv, Overdies Fines BV	Alliages en aluminium	Routier
S. D.	CIER ISSU DES MÂCHEFERS 'INCINÉRATION (FILIÈRE YCTOM : PROVENANCE UIOM YCTYOM + IME MBS)	28 482	ARCELORMITTAL	Traitement par broyage : Eco-site de Fretin PréfernordD (59) puis recyclage final de l'acier : ArcelorMittal Dunkerque (59) pour 28481,70 t	Acier	Routier
D'	CIER ISSU DES MÂCHEFERS 'Incinération (filières ME: provenance autres ME)	3 379	Filières Installation de maturation et d'élaboration IME (pour le reste, provenance autres IME) : multiples repreneurs	Multiples repreneurs pour le reste (3378,68 t): GALLOO,PREFERNORD, RETRALOG, MOBIREC, ARCELOR, etc.	Acier	Routier

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



	%	TONNES
2022-2023	+ 1,45 %	+ 3 093 t
2002-2023	+ 105,24 %	+ 85 536 t

En 2023, une hausse des tonnages de la collecte sélective des emballages et papiers est constatée. Cette croissance régulière de la collecte sélective s'explique par l'extension des consignes de tri et la simplification du geste de tri et l'augmentation de la fréquence de collecte sur Paris.

Biodéchets

O SITES DE TRAITEMENT ET DE RÉCEPTION



Déchets alimentaires

O CENTRES DE RÉCEPTION

EXPLOITANT	LIEU	TONNAGE
MOULINOT	Stains	5 779
VEOLIA	Villeneuve-Saint-Georges	3 354
SARVAL	Saint-Denis	1 003
LES ALCHIMISTES	Stains	71
DM COMPOST	Valenton	7
VITRY BEEZ	Vitry-sur-Seine	105
TOTAL		10 320

TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

MODE DE TRAITEMENT	TONNAGES	Répartition
MÉTHANISATION	10 241,10	99,24 %
COMPOSTAGE	78,69	0,76 %

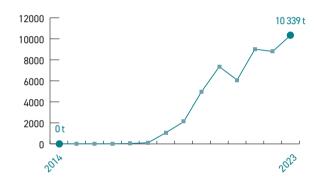
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CENTRES DE TRAITEMENT

LIEUX	TONNAGES	Répartition
ÎLE-DE-FRANCE	5 408,85	52,41 %
FRANCE, HORS RÉGION FRANCILIENNE	4 910,95	47,59 %

TYPES DE PRODUCTION

DÉCHETS ALIMENTAIRES TRAITÉS (T)	10 320
DÉCHETS ALIMENTAIRES DÉCLASSÉS (T)	19
REFUS 2023 ISSUS DES CARACTÉRISATIONS À 7,4 % (T)	764
PRODUCTION TOTALE DE DIGESTAT (T)	9 186
PRODUCTION DE COMPOST NORMÉ (T)	6
PRODUCTION D'EAU UF (M3)	24
PRODUCTION CHALEUR (KWH)	274 099
PRODUCTION ÉLECTRICITÉ (KWH)	444 382
INJECTION BIOMÉTHANE (KWH)	8 859 881
PRODUCTION TOTALE D'ÉNERGIE (MWH)	9 578

ÉVOLUTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



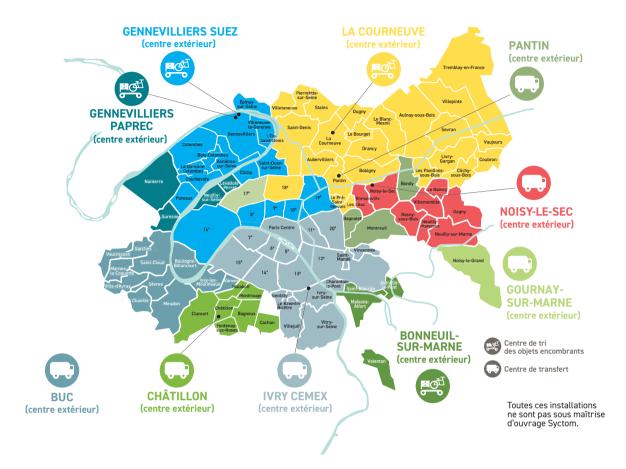
	%	TONNES		
2022-2023	+ 17,6%	+ 1 545 t		
2002-2023	+ 303 %	+ 10 305 t		

Déchets végétaux

CENTRES DE RÉCEPTION	IVRY-SUR-SEINE	NOISY	GENNEVILLIERS	ATTAINVILLE	ERMENONVILLE	COMPANS	NANTERRE	MONTHYON OU BOUQUEVAL	SEV MONTESSON OU COMPOMAR	BAILLY	TOTAL
	Transfert	Transfert	Transfert	Compostage	Compostage	Compostage	Transfert	Transfert	Compostage	Compostage	
EXPLOITANTS	DERICHEBOURG	REVIVAL	SUEZ	VALDEVE	SUEZ	PSL	REVIVAL	REP	SEV/COMPOMAR	BIO YVELINES	
APPORTS DIRECTS DES COLLECTIVITÉS	1 145	633	1 749	59	0	9 238					12 825
DÉCHÈTERIES DU SYCTOM			576				66	154	145	601	1 542
TOTAL DES TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	1 145	633	2 325	59	0	9 238	66	154	145	601	14 366

Encombrants

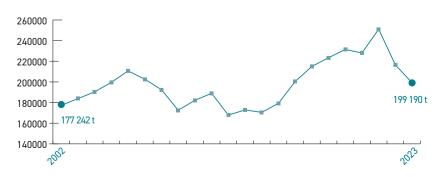
BASSINS VERSANTS



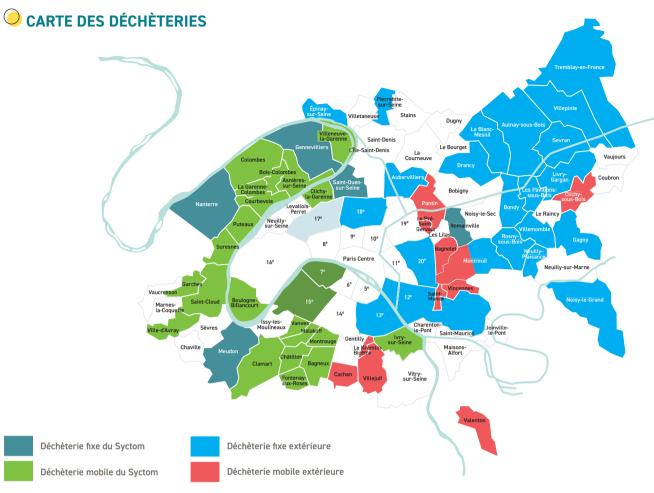
OBJETS ENCOMBRANTS

TRI DES ENCOMBRANTS	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS (Y COMPRIS INERTES)	TRI DES ENCOMBRANTS DE CHANTIER	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS (Y COMPRIS INERTES)
APPORT DES COLLECTIVITÉS	172 524	85 755	APPORT DES COLLECTIVITÉS	26 665	F2 /F1
DÉCHÈTERIES DU SYCTOM	ÉCHÈTERIES DU SYCTOM 15 894		DÉCHÈTERIES DU SYCTOM	37 165	52 471

ÉVOLUTION DES COLLECTES D'OBJETS ENCOMBRANTS APPORTÉES AU SYCTOM



Déchèteries

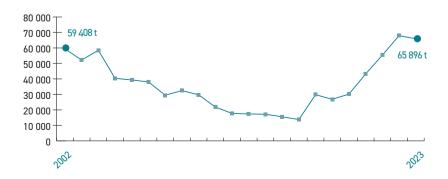


Plus de 70 déchèteries fixes et mobiles sont mises à disposition des particuliers sur le territoire, dont 5 fixes et 25 mobiles gérées par le Syctom. Ce réseau de proximité permet le dépôt sélectif des déchets qui ne sont pas récupérés lors de la collecte sélective.

O TONNAGES 2023

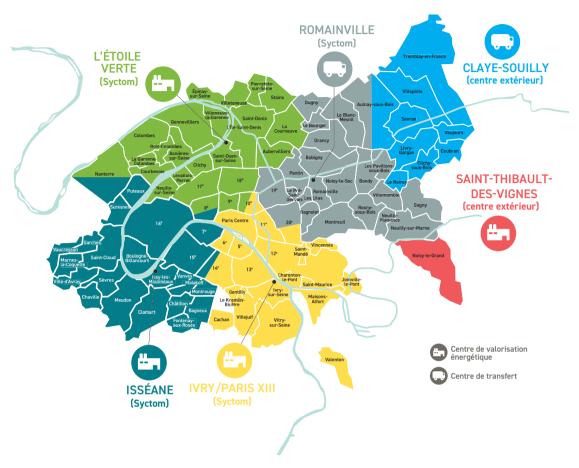
DÉCHÈTERIES	65 896	44 291	29 843	21 605
N/A	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS	DONT TONNAGES INERTES	TONNAGES REFUS DE TRI

ÉVOLUTION DES TONNAGES EN DÉCHÈTERIE



Ordures ménagères résiduelles

BASSINS VERSANTS



RÉPARTITION DES TONNAGES 2023

		•	4		ΠR
UNITÉS D'INCINÉRATION	TONNAGES INCINÉRÉS	Vapeur vendue (EN MWH)	Électricité vendue (EN MWH)	Mâchefers (EN TONNES)	Métaux ferreux et non ferreux (EN TONNES)
ISSÉANE	506 889	687 237	61 943	77 885	12 675
IVRY / PARIS XIII	544 144	634 136	57 905	81 048	13 229
L'ÉTOILE VERTE	495 918	835 690	4 585	80 908	10 161
TOTAL CENTRES SYCTOM*	1 546 951	2 157 063	124 433	239 841	36 065
TOTAL CENTRES EXTÉRIEURS**	63 652		13 628	12 391	832
TOTAL	1 610 603	2 157 063	138 061	252 232	36 897

EXPLOITANTS
ISSY-URBASER- ÉNERGIE
IP13 (SUEZ)
TIRU (PAPREC ÉNERGIES)

^{*} Ce tonnage prend en compte les déchets réellement incinérés, hors variation du niveau de fosse des UIOM du Syctom. ** Le tonnage des centres extérieurs correspond au tonnage incinéré pour le compte du Syctom (précisions en page 6).

O CONTRÔLE DES REJETS ATMOSPHÉRIQUES

	VALEURS LIMITES D'ÉMISSION	IVRY / PARIS XIII		L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE		ISSÉANE À ISSY-LES-MOULINEAUX		
NATURE DES REJETS	JOURNALIÈRES	Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2	Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2	Ligne de traitement des fumées 3	Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2
Concentrations en mg/Nm³ à 11 % d'	'O ₂ (moyenne annuelle d	es contrôles por	nctuels régleme	ntaires)				
Poussières	10	1,7	2,6	0,4	0,6	0,1	0,4	0,3
Acide chlorhydrique	10	0,7	0,9	2,9	2,3	3,8	4,9	4,7
Acide fluorhydrique	1	0,02	0,06	0,02	0,02	0,01	0,02	0,04
Dioxyde de soufre	50	24	23	3,6	3,8	6,4	3,2	2,5
Oxydes d'azote	80 (70)*	48	63	52	51	60	37	34
Ammoniac	10	0,13	0,13	0,79	0,48	1,51	0,64	2,35
Cadmium+thallium	0,05	0,0091	0,0011	0,0094	0,0010	0,0071	0,000015	0,00015
Mercure	0,05	0,0007	0,0010	0,0046	0,0061	0,0071	0,0051	0,0035
Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	0,50	0,064	0,037	0,046	0,14	0,03	0,003	0,005
Dioxines et furanes (en ng iTEQ OTAN/Nm³)**	0,10	0,012	0,017	0,003	0,019	0,008	0,003	0,008

^{*}Le plan de protection de l'atmosphère de l'Île-de-France fixe la valeur limite d'émission à 80 mg/Nm³ (le seuil fixé par la directive européenne est de 200 mg/Nm³). Ce seuil est repris dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter à Ivry-Paris XIII et à Sain-Ouen-sur-Seine. À Isséane, l'arrêté d'autorisation délivré par le Préfet des Hauts-de-Seine fixe le seuil d'émission des oxydes d'azote à 70 mg/Nm³.

Aux contrôles obligatoires réalisés par les exploitants s'ajoutent a minima 2 contrôles commandés par le Syctom à des organismes indépendants.

DÉCHETS DÉVERSÉS DANS LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE

TOTAL ISDD	36 184 T				
L'Étoile Verte	7 253 t	TOTAL 240 383	240 383 t		
Isséane	15 395 t	Refus de tri	106 892 t	TOTAL ISDI	0
Ivry/Paris XIII	13 536 t	Ordures ménagères et déclassements	133 491 t		
REFIOM PRODUITS PAR LES UIOM		DÉCHETS NON DANGEREUX DIRIGÉS VERS LES ISDND		DÉCHETS INERTES DIRIGÉS VERS LES ISDI	

REFIOM: Résidu d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères.

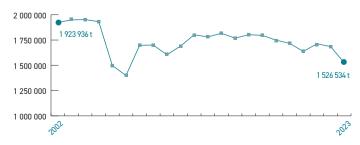
ISDD: Installation de stockage de déchets dangereux.

ISDI: Installation de stockage de déchets inertes.

ISDND: Installation de stockage de déchets non dangereux.

Ces tonnages correspondent aux déchets réellement évacués dans les centres de stockage. Ils ne prennent pas en compte les variations de stock.

ÉVOLUTION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



^{**}ng/Nm³ = nanogramme (milliardième de gramme) par mètre cube.

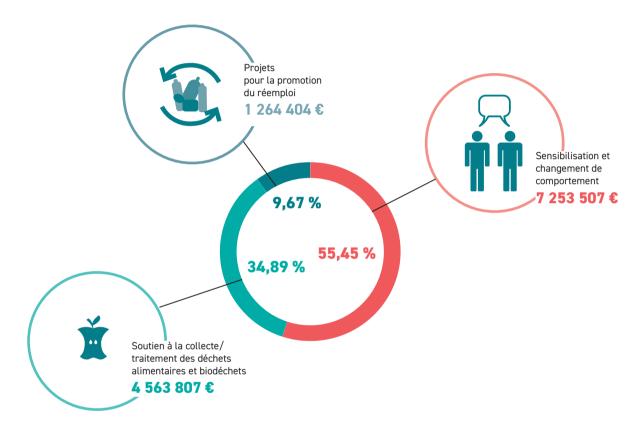
Plan d'accompagnement des collectivités

O ENSEMBLE DES SOUTIENS APPORTÉS EN 2023

13 081 718 €

Montant total des soutiens du Syctom :

- 7 255 862 € au titre des soutiens directs à la prévention et à la sensibilisation
- 5 825 856 € au titre des projets locaux soutenus par le Syctom



MISSIONS DE SOUTIEN DU SYCTOM AUPRÈS DE SES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

MISSIONS	MONTANT (€)	THÈME
Interventions des éco-animateurs (porte-à-porte ou déambulation)	4 034 797	Sensibilisation et changement de comportement
Animations clé en main	360 500	Sensibilisation et changement de comportement
Outils de sensibilisation (toutes thématiques)	161 659	Sensibilisation et changement de comportement
Matériel de compostage	770 868	Déchets alimentaires/biodéchets
Accompagnement des maîtres-composteurs	272 239	Déchets alimentaires/biodéchets
Formation référents de sites de compostage	42 601	Déchets alimentaires/biodéchets
Visites / Journées portes ouvertes / Espace Infos Déchets	175 938	Sensibilisation et changement de comportement
Scénographie parcours de visites / Espace Infos Déchets	1 149 006	Sensibilisation et changement de comportement
Concours Design Zéro Déchet	288 254	Sensibilisation et changement de comportement
TOTAL	7 255 862	

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LE SYCTOM

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION FONCTIONNEMENT (EN € TTC)	SUBVENTION INVESTISSEMENT (EN € TTC)	MONTANT TOTAL (EN € TTC)
SENSIBILISATIO	ON ET CHANGEMEN	T DE COMPORTEMENT			
Ville de Paris	Association Table des matières	Développement d'un programme de sensibilisation "hors les murs", en faveur de la sensibilisation au réemploi des objets culturels	12 500		12 500
Ville de Paris	Association Le Petit Biclou	Aménagement d'un local pour accueillir un atelier d'auto-réparation de vélo et développer les activités de l'association autour de la réparation et du réemploi	21 000		21 000
Ville de Paris	Association Maison Zéro Déchet	Mise en place d'un cycle de conférences sur différentes thématiques sur l'année et réaménagement de la boutique "Rien de Neuf" avec de nouveaux corners	26 113		26 113
Ville de Paris	Régie de quartier Fontaine au Roi	Lancement d'un programme d'actions et d'accompagnement pour réduire le volume de déchets du territoire	19 088		19 088
Ville de Paris	Association Ressourcerie créative	Mise en place d'un programme de sensibilisation à destination des publics jeunes et scolaires, décliné en un cycle d'ateliers tout au long de l'année	40 000		40 000
Paris Est Marne & Bois	Paris Est Marne & Bois	Lancement d'un Défi Famille Zéro Déchet à Joinville-le-Pont et Saint-Maurice pour accompagner des familles vers la réduction de leurs déchets	6 565		6 565
Ville de Paris	Association Emmaüs Coup de Main	Organisation de 20 ateliers de sensibilisation pour surcyclage ou réparation de textiles	7 000		7 000
Ville de Paris	Association 13 Avenir	Sensibilisation au réemploi : incitation aux comportements consistant à trier et à donner plutôt qu'à jeter ; promotion de la "seconde main" plutôt que du neuf ; sensibilisation à la réparation (repriser ou upcycler) ; activités hors les murs (ressourceries éphémères, collectes en entreprises) et dans les murs (corners créateurs et ateliers couture)	40 000		40 000
Ville de Paris	Association La Petite Rockette	Soutien au fonctionnement de La Trockette, un café-atelier et restaurant anti-gaspillage qui collecte les invendus alimentaires, développe une cuisine participative, crée et diffuse un livre de recettes anti-gaspillage et organise des ateliers et stages de cuisine antigaspillage	33 396		33 396
Ville de Paris	Association Recyclerie Sportive	Lancement d'un programme d'animation pour le grand public sur le réemploi et la réduction des déchets liés au sport, à Paris Bessiere et dans des lieux sportif. Programmation de stages de réparation de vélo	36 737		36 737
Est Ensemble	Association Les Curiosités Ateliers Créatifs	Lancement d'un programme d'ateliers artistiques (musique et arts plastiques) sur la thématique des déchets pour 8 classes de la Ville de Montreuil	2 500		2 500
Est Ensemble	Association Les Petits Débrouillards Île-de- France	Organisation de l'événement "Le Science Tour Zéro gaspi !" : l'itinérance d'un camion laboratoire auprès des enfants de 6-12 ans du territoire pour les sensibiliser au tri des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire	40 000		40 000
Grand Paris Grand Est	Grand Paris Grand Est	Organisation d'une nouvelle saison du Défi Famille Zéro Déchet sur l'ensemble du territoire	9 960		9 960
Grand Paris Grand Est	Grand Paris Grand Est	Organisation, avec la ville de Neuilly-Plaisance, d'un forum dédié à la gestion des déchets pour sensibiliser les habitant.es sur leur rapport à la production de déchets et présentation de solutions durables à appliquer au quotidien	4 000		4 000
Grand Paris Grand Est	Grand Paris Grand Est	Mise en place d'une signalétique sur les sites de compostage partagés pour détailler les bonnes pratiques, les consignes de tri et les bénéfices du compostage	11 058		11 058

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION FONCTIONNEMENT (EN € TTC)	SUBVENTION INVESTISSEMENT (EN € TTC)	MONTANT TOTAL (EN € TTC)
Grand paris Grand Est	Association Les Pinces à Linge	Organisation de 30 opérations de sensibilisation sur le territoire, en 3 phases : - Phase 1 : information et sensibilisation dans les écoles et pieds d'immeubles ; - Phase 2 : collecte ; - Phase 3 : ouverture d'une boutique solidaire de baskets portée par un chantier d'insertion et création de 4 emplois en insertion sur un parcours de formation professionnel "vendeur conseil"	28 500		28 500
Ville de Paris	Association Fondation Armée du Salut	Organisation de 288 ateliers sur 8 thématiques différentes au cours de l'année	31 987		31 987
Ville de Paris	Association Emmaüs Alternatives	Déploiement d'une programmation de plus 90 ateliers gratuits sur la réparation d'objets spécifiques (vêtements, vélos, jouets, etc.) avec des intervenants, complétés par des expositions dédiées	32 485		32 485
Grand Paris Seine Ouest	Grand Paris Seine Ouest	Développement d'un programmation de plus de 80 animations sur l'année, notamment à la Maison de la Nature et de l'arbre à l'occasion d'évènements spécifiques (fêtes de la nature, défis sportifs etc.)	20 170		20 170
Paris Est Marne & Bois	Commune de Charenton-le-Pont	Soutien pour l'organisation de la Fête de l'Environnement et du Développement Durable, couplée à une ressourcerie éphémère	7 530		7 530
Grand Paris Seine Ouest	Association Bergeries d'Issy	Programmation d'ateliers sur la thématiques des déchets, à la ferme ou directement en classe	39 200		39 200
Grand Paris Seine Ouest	Association Fablab de Meudon	Programmation de 20 ateliers au Repair café de la ville de Meudon, entre septembre 2023 et juin 2024	2 500		2 500
Grand Paris Seine Ouest	Association French Relovution	Programmation d'ateliers de création textile, sensibilisation et formations.	15 450		15 450
Grand Paris Seine Ouest	Association La Refile	Sensibilisation du public aux enjeux de la filière textile en lien avec l'activité de collecte et de valorisation des textiles de l'association	19 250		19 250
Grand Paris Seine Ouest	Association Pik Pik environnement	Réalisation d'un kit Événement Zéro Déchet, en lien avec les associations locales pour limiter les déchets lors des évènements sportifs, culturels, etc.	7 050		7 050
Plaine Commune	Association Études et Chantiers Île-de- France	Organisation d'ateliers d'autoréparation des vélos dans l'atelier de Saint-Denis pour réduire la consommation et la production de déchets tout en offrant une nouvelle vie aux vélos et en sensibilisant les publics	40 000		40 000
Plaine Commune	Association La Refabrique	Organisation pendant un an de 38 ateliers sur le tri et la prévention des déchets pour les habitant·es et les élèves des écoles d'Epinay- sur-Seine	9 981		9 981
Ville de Paris	Caisse des écoles du 10 ^{ème}	Évaluation du gaspillage alimentaire dans 4 écoles de l'arrondissement et mise en place d'animations pour encourager les élèves à mieux apprécier un aliment évalué et peu mangé	2 333		2 333
Ville de Paris	Association United Belleville	Renforcement dans le quartier de Belleville de la collecte des articles de table ayant un potentiel de réemploi et développement d'actions de sensibilisation et de temps de transmission des savoirs et savoir-faire	26 474		26 474
Ville de Paris	Association Envie Trappes en Yvelines	Développement d'un nouveau service de maintenance préventive des équipements électroménagers à domicile et d'actions de sensibilisation au domicile des Parisien.nes sur le bon entretien et la bonne utilisation des appareils électroménagers	40 000		40 000
Ville de Paris	Association Etudes et Chantiers Île-de- France	Programmation de 94 ateliers d'autoréparation de vélos sur l'année et 30 animations mobiles sur la période estivale pour favoriser l'autonomie des cyclistes	40 000		40 000

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION FONCTIONNEMENT (EN € TTC)	SUBVENTION INVESTISSEMENT (EN € TTC)	MONTANT TOTAL (EN € TTC)
Est Ensemble	Association La Fabrique de L'Espoir - Fablab #Montreuil Solidaire	Soutien au fonctionnement du Fablab La Verrière, micro-usine locale de recyclage des déchets domestiques (plastiques, biodéchets, D3E, carton) qui propose au grand public de découvrir la transformation de déchets en objets utiles et durables (pot de fleur, porte- savon, patères) à l'aide d'outils spécifiques	39 600		39 600
Est Ensemble	Association Les Fourmis Vertes	Création d'un jeu de l'oie local pour les villes de Pantin, Romainville et Bobigny portant sur les déchets et animation sur l'ensemble du territoire	5 000		5 000
Est Ensemble	Association Les Valoristes	Lancement d'un programme de sensibilisation et d'ateliers dans la continuité de la gestion d'un local de réemploi à Montreuil par l'association Les Valoristes, lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation du local	14 870		14 870
Est Ensemble	Association Neptune	Soutien à un volet du projet, consistant à faire la promotion du réemploi en sensibilisant les habitant-es et acteurs locaux du territoire	28 269		28 269
Est Ensemble	Association Oh Cyclo	Développement d'une plateforme digitale facilitant la collecte de vélos et pièces détachés sur l'ensemble du territoire, dans le but d'étendre l'action au-delà de Montreuil et de développer une synergie avec les autres ateliers participatifs du territoire	31 831		31 831
Est Ensemble	Association Récolte urbaine	Poursuite et renforcement des actions en lien avec l'axe éco-responsable et la valorisation de l'éco-consommation, notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire et la sensibilisation aux gestes de tri des déchets	15 000		15 000
Est Ensemble	Association Le Sens de l'humus	Lancement d'une nouvelle offre de 26 ateliers de cuisine anti-gaspi pour les adultes et les plus jeunes, ainsi que 10 ateliers de sensibilisation / formation à la gestion des déchets verts au jardin	15 000		15 000
Est Ensemble	Est Ensemble	Mise en place d'un programme d'évènements pendant la Semaine européenne de réduction des déchets à destination des scolaires et du grand public. Au programme : village zéro déchet, animations, visites, matinée de l'emploi	12 725		12 725
Grand Orly Seine Bièvre	Association Les Bokhales	Programmation d'actions dans un restaurant associatif pour lutter contre le gaspillage alimentaire et inciter au tri des déchets	14 998		14 998
Grand Paris Seine Ouest	Association Bergeries en ville	Programmation d'interventions sur la prévention des déchets et la sensibilisation au tri avec 5 journées événementielles et 10 demies-journées pour le grand public, ainsi qu'une vingtaine de journées d'interventions dans des établissements scolaires et centres de loisirs de plusieurs villes (Meudon, Boulogne-Billancourt)	15 000		15 000
Grand Paris Grand Est	Association Les amis du vélo de Gagny	Organisation, en novembre 2024, de la Braderie du Vélo pour promouvoir la pratique du vélo sur le territoire. Cette manifestation sera composée d'un salon spécialisé dans le vélo et d'une bourse aux vélos où les particuliers pourront vendre leur cycle. L'association souhaite également récupérer de vieux vélos pour les réparer afin de les remettre en vente lors de l'événement	750		750
Grand Paris Grand Est	Grand Paris Grand Est	Organisation de trois journées de collecte en ressourcerie éphémère durant lesquelles seront organisés des ateliers de sensibilisation autour du réemploi et de la réduction des déchets. À l'issue des collectes, des objets seront revendus à prix solidaire aux habitantes via une boutique créée pour l'occasion. Les autres objets seront remis en vente à la recyclerie permanente ou déposés en déchèterie	2 741		2 741

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION FONCTIONNEMENT (EN € TTC)	SUBVENTION INVESTISSEMENT (EN € TTC)	MONTANT TOTAL (EN € TTC)
Paris Est Marne & Bois	Paris Est Marne & Bois	Organisation du 3 ^{ème} Défi Famille Zéro Déchet avec 3 villes participantes : Vincennes, Maisons-Alfort et Charenton-le-Pont. Des ateliers seront proposés pour accompagner les familles dans la réduction des déchets	12 048		12 048
Ville de Paris	Association La Compagnie 20 ^{ème}	Développement d'un projet de ressourcerie et des actions de sensibilisation « Accélérons la transition » avec 45 à 50 ateliers sur l'année portant notamment sur l'up-cycling, la couture et le tricot, la réparation, la cuisine antigaspi. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet national "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" et de la phase de préfiguration durant laquelle une des priorités identifiées est l'accélération de la transition environnementale dans le quartier des Portes du 20 ^{ème} (changements de comportements et promotion du tri, du réemploi)	40 000		40 000
Ville de Paris	Association La Cyclofficine	Programmation d'ateliers d'initiation à la mécanique cycle pour promouvoir les mobilités actives, l'économie circulaire et le réemploi. Il s'articule autour de 3 axes : 1. Équiper et entretenir; 2. Initier à la mécanique cycle et accompagner au changement de comportement; 3. Transmission des savoirfaire. Il s'adresse aux élèves du CM1 à la 3 ^{ème} , parents d'élèves et personnels des établissements scolaires du 20 ^{ème} arrondissement de Paris	14 360		14 360
Ville de Paris	Association ENVIE Le Labo	Accompagnement des citoyen·nes vers des modes de vie et de production durables et diversification des actions de sensibilisation dans le cadre d'un programme pédagogique 2023/2024: 1/ Réalisation d'actions de sensibilisation hors les murs sur l'allongement de la durée d'usage des appareils; 2/ Expérimentation de formats de sensibilisation plus engageants et impactants en termes d'éducation à la prévention des déchets; 3/ Outillage des actions de sensibilisation au bon entretien et à la bonne utilisation des appareils	40 000		40 000
Ville de Paris	Association La Bricolette	Renforcement du programme de sensibilisation pour faire de la ressourcerie Le Poulpe, implantée dans le 18 ^{ème} arr. de Paris, une référence dans la réparation et l'accueil de public jeunesse	39 060		39 060
Ville de Paris	Association Le Repar	Instauration d'une nouvelle dynamique pour la 3ème édition de la Fête "Place au vélo", autour de la thématique du vélo du quotidien, au plus près des habitant·es	29 272		29 272
Ville de Paris	Association Cyclofficine de Paris	Développement d'un programme d'actions spécifiques avec 55 ateliers organisés hors les murs en collaboration avec de nombreux partenaires, 24 ateliers d'initiation à la mécanique vélo pour les jeunes et 10 ateliers grand public	40 000		40 000

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION FONCTIONNEMENT (EN € TTC)	SUBVENTION INVESTISSEMENT (EN € TTC)	MONTANT TOTAL (EN € TTC)
RÉEMPLOI					
Ville de Paris	Association 13 Avenir	Travaux d'aménagement et création d'un magasin solidaire autour des vêtements pour enfants, implanté dans un local de Comptoir Duchamp, dans le 13ème arr. de Paris et redéfinition de l'offre de services proposée pour proposer un service complet aux habitant es autour de la filière textile et du réemploi		11 495	11 495
Ville de Paris	Association Recyclerie Sportive	Programmation de travaux d'aménagement sur le site de Paris Bessières (boutique et atelier de réparation) pour optimiser les surfaces destinées au réemploi et à la réparation du matériel sportif, favoriser les processus de valorisation et redistribution solidaire tout en améliorant les conditions d'accueil et de travail de ses bénéficiaires, bénévoles et salariés		50 000	50 000
Ville de Paris	Association Envie Autonomie	Développement d'une filière de réemploi appliquée au matériel médical en Île-de-France, selon une configuration comprenant deux types de locaux liés : 1/ Un « outil complet » de 1200 m² implanté à Tremblay-en-France (93) ; 2/ Un « outil léger » , implanté à Paris 20°, avec un espace d'exposition et de vente. Des travaux et aménagements du site parisien doivent être réalisés pour rendre ce local ERP et accessible	100 000	70 000	170 000
Ville de Paris	Association Ressourcerie créative	Programmation de travaux d'aménagement pour accueillir des ateliers de sensibilisation dans un local plus grand (135 m²) suite à la signature d'un nouveau bail		14 831	14 831
Ville de Paris	Association Emmaüs Paris	Agrandissement d'un espace de stockage en rendant accessible et exploitable un entrepôt à lvry-sur-Seine, et dans l'objectif d'augmenter le taux de réemploi de 30 % et de développer la traçabilité des objets reçus		50 000	50 000
Est Ensemble	Association Cyclofficine de Pantin	Développement d'un atelier d'auto-réparation de vélo dans un lieu situé en bordure de la piste cyclable du Canal de l'Ourcq, ouvert aux habitant-es du quartier et proposant diverses activités	44 450	11 250	55 700
Grand Paris Grand Est	Association Les Pinces à Linge	Mise en place d'actions (information, collecte et sensibilisation) sur le réemploi des baskets via notamment une boutique solidaire et acquisition de boîtes de collectes et de véhicules utilitaire d'occasion pour organiser la collecte dans les établissements scolaires et en pied d'immeuble		8 400	8 400
Ville de Paris	Association Emmaüs Alternatives	Acquisition de 3 véhicules électriques pour collecter et redistribuer les divers objets valorisés par l'association		44 160	44 160
Ville de Paris	Association Emmaüs Défi	Mise en place d'un système de protection contre l'incendie par sprinklage pour répondre aux normes de sécurité incendie		50 000	50 000
Ville de Paris	Association La ressourcerie du 10 ^{ème} (Paris)	Soutien en investissement (matériel, mobilier, outillage) et en fonctionnement pour l'ouverture d'une ressourcerie, sur les 3 premières années de son activité	100 000	40 202	140 202
Ville de Paris	Association Emmaüs Coup de Main	Réaménagement des locaux et acquisition de vélos électriques		14 000	14 000
Grand Paris Seine Ouest	Commune de Chaville	Travaux de rénovation dans le cadre de l'ouverture d'un Repair Café comprenant des ateliers de réparation, des actions de sensibilisation et de vente de petits électroménagers et petits mobiliers		12 000	12 000
Grand Paris Grand Est	Association P'tit Trocoeur	Ouverture d'une ressourcerie sur Neuilly-sur- Marne : soutien en investissement (aménagement du local et acquisition d'un véhicule) et soutien en fonctionnement sur les 3 premières années d'activité	100 000	19 950	119 950

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION FONCTIONNEMENT (EN € TTC)	SUBVENTION INVESTISSEMENT (EN € TTC)	MONTANT TOTAL (EN € TTC)
Ville de Paris	Association La ressourcerie du 10 ^{ème} (Paris)	Développement d'un programme de sensibilisation dans la perspective de préfiguration de la ressourcerie du 10ème : ateliers de sensibilisation au réemploi, collectes en pied d'immeuble avec boutiques solidaires, ressourceries éphémères (le Chamôbile) à proximité de la future ressourcerie, participation à des évènements locaux (vides greniers et marché de Noël) et organisation de gratiferias (marché gratuit de seconde main)	25 000		25 000
Ville de Paris	Association Emmaüs Connect	Actions de sensibilisation auprès de plus de 75 000 personnes en Île-de-France, entre mai 2023 et mai 2024, dans le cadre d'un projet de collecte citoyenne associé à une campagne de communication (campagne digitale, sensibilisation évènementielle)	28 786		28 786
Grand Paris Seine Ouest	Association Espaces	Création d'un Repair Café et d'une cantine solidaire sur un nouvel espace de "La P'tite Boutique", la Ressourcerie des Créneaux à Chaville	40 000	8 564	48 564
Ville de Paris	Association Activ'18	Organisation de travaux pour la création d'un pavillon de 150 m² en matériaux de réemploi, dans le cadre d'un projet d'atelier collaboratif dédié au bricolage et à l'allongement de la durée de vie des objets. Ces travaux se feront sous la forme d'un chantier de formation pour des salarié·es en réinsertion		16 350	16 350
Ville de Paris	Association Fondation de l'Armée du Salut	Soutien à des travaux d'accès et d'aménagement du sous-sol du local de La Fabrique 230 permettant un agrandissement de l'espace de travail de la ressourcerie		50 000	50 000
Ville de Paris	Association Études et Chantiers Île-de- France	Amélioration de l'accessibilité des ateliers vélos et renouvellement de l'outillage et des équipements pour les ateliers et les animations hors les murs		3 999	3 999
Ville de Paris	Association La Textilerie	Réhabilitation et exploitation d'une ancienne halle ferroviaire au sein de laquelle se tiendra une recyclerie spécialisée dans les textiles ainsi que des ateliers et événements pour les habitant.es du quartier et salarié·es des entreprises voisines	100 000	19 908	119 908
Ville de Paris	Association Les Secondes Mains	Ouverture d'une friperie solidaire dans le $14^{\rm ème}$ arrondissement avec un espace de vente de vêtements, un café solidaire et différents ateliers sur la thématique de la couture	100 000	13 600	113 600
Vallée Sud Grand Paris	Association Bagneux Environnement	Finalisation des travaux d'aménagement de la recyclerie et acquisition d'équipement nécessaire aux travaux et au fonctionnement de son activité. Des chantiers participatifs seront proposés à des élèves de la ville de Bagneux qui seront encadrés par des artisans et sensibilisés au tri des déchets et à une consommation responsable	40 000	30 717	70 717
Ville de Paris	Association La Cyclofficine	Renouvellement des outils et des équipements pour la récupération des vélos-épaves ou délaissés avec une plus grande capacité de rangement pour faciliter la gestion des flux de vélos et pièces détachées dans les ateliers. Renforcement de la sensibilisation pour une plus grande cohérence pédagogique : signalétique d'atelier, développement de nouveaux supports et outils		20 741	20 741
Grand Orly Seine Bièvre	Grand Orly Seine Bièvre	Expérimentation d'un espace réemploi avec la ressourcerie « La Pagaille » pour inciter les habitant.es à de nouvelles habitudes de consommation, à la réutilisation des objets, à la réduction des déchets et à la diminution des dépôts sauvages	26 000		26 000

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION FONCTIONNEMENT (EN € TTC)	SUBVENTION INVESTISSEMENT (EN € TTC)	MONTANT TOTAL (EN € TTC)
DÉCHETS ALIM	ENTAIRES / BIODÉ	CHETS			
Grand Orly Seine Bièvre	Grand Orly Seine Bièvre	Lancement d'une étude dans 12 écoles-tests pour identifier les causes du gaspillage alimentaire et proposer un plan d'actions à mettre en œuvre	25 000		25 000
Est Ensemble	Est Ensemble	Acquisition de bacs de collecte et de points d'apport volontaire dans le cadre de l'extension de la collecte des déchets alimentaires à Romainville (après le quartier du Bas Pays fin 2017) et déploiement d'un plan de communication	23 000	62 706	85 706
Est Ensemble	Commune de Bondy	Acquisition de 21 tables de tri pour les restaurants scolaires		29 997	29 997
Plaine Commune	Commune de Pierrefitte sur Seine	Acquisition de tables de tri pour ses 3 derniers restaurants scolaires		4 500	4 500
Ville de Paris	Caisse des écoles du 8 ^{ème} arr.	Soutien à l'acquisition de 12 tables de tri pour les restaurants scolaires		8 260	8 260
Ville de Paris	Caisse des écoles du 14 ^{ème} arr.	Acquisition de 15 tables de tri pour 14 écoles, soit environ 3350 enfants		15 523	15 523
Ville de Paris	Caisse des écoles du 15 ^{ème} arr.	Acquisition de 33 tables de tri et 33 chariots pour équiper 36 établissements (soit 5 685 élèves)		49 500	49 500
Grand Paris Seine Duest	Grand Paris Seine Ouest	Soutien en fonctionnement pour le déploiement de la collecte des déchets alimentaires (vagues 1 et 2)	63 333		63 333
Plaine Commune	Commune d'Aubervilliers	Acquisition de tables de tri et actions de sensibilisation pour réduire le gaspillage		19 938	19 938



11 250

18 312

7 734

783 134

29 098

5 946

1 122 770

2 728 837

435 582

40 121

11 394

111 000

600 000

3 097 019

11 250

18 312

7 734

69 219

17 340

111 000

1 722 770

5 825 856

1 218 716

alimentaire

les élèves

7 écoles à Pantin

19 000 usagers

Commune de Pantin

Commune de Bobigny

Paris Terres d'Envol

Caisse des écoles

Grand Paris Seine

Ville de Paris

du 9^{ème}

Ouest

Grand Orly Seine

Est Ensemble

Bièvre

Soutien à l'acquisition de 10 tables de tri pour

sensibilisation / formation pour le personnel et

Acquisition de bacs ou d'abri-bacs en vue de la

Acquisition de 63 abris bacs /points d'apport

Étude et analyse du gaspillage alimentaire sur

Soutien au fonctionnement pour le déploiement

4 écoles et déploiement de tables de tri sur

des déchets alimentaires (vagues 3 et 4)

Renforcement des points de collecte des biodéchets avec de nouveaux points d'apports volontaires sur les marchés alimentaires équipés en abri-bacs et sur le domaine public avec le renforcement du dispositif Trilib' via un

généralisation de la collecte des déchets

volontaire pour une phase de test sur le collectif et le pavillonnaire de territoires cibles; soutien aux actions de communication et enquête via un bureau d'études auprès des

Acquisition de tables de tri et actions de

Acquisition de 6 tables de tri

alimentaires sur le territoire

5 écoles de l'arrondissement

module dédié aux biodéchets

Est Ensemble

Est Ensemble

Est Ensemble

Ville de Paris

Ville de Paris

Ouest

TOTAL

Grand Paris Seine

Paris Terres d'Envol

Bièvre

Grand Orly Seine

Directeur de la publication Corentin Duprey Rédacteurs en chef Sara Mazetier, Denis Penouel

Directrice de la communication

Aurore Delacroix

Coordination Solène Patron

Crédits photos

© Syctom / Florent Aceto, Franck Badaire, Black Euphoria, Fabien de Chavanes Studiof2c, Nicolas Fagot Paris, Mathieu Génon, Bertrand Guigou, Wildbee

Rédaction-Conception-Réalisation Parimage

ISSN 2781-0127 Imprimé par Merico Paragon sur papier recyclé 100% Respecta Juin 2024





l'agence métropolitaine des déchets ménagers

86 rue Regnault | 75013 Paris | Tél. 01 40 13 17 00 www.syctom-paris.fr









@lesyctom